

2026
(EXERCICE 2025)



RAPPORT DE DURABILITE
CASTEL-Vins



CASTEL LOIRE

Le présent rapport de durabilité est émis volontairement par CASTEL-Vins.

Les données indiquées concernent l'ensemble des entités composant CASTEL-Vins.

CASTEL-Vins formalise par ailleurs, conformément à ses obligations, une déclaration de performance extra financière (DPEF) consolidée au niveau groupe avec les autres pôles d'activités que sont CASTEL Afrique et SOMDIA.

SOMMAIRE

1.INTRODUCTION

- P4 - NOTRE RAISON D'ÊTRE, NOTRE VISION, NOS VALEURS
- P5 - ÉDITO DE LA GOUVERNANCE
- P6 - L'ECOSYSTÈME CASTEL-VINS
 - Nos métiers, notre organisation
 - Les grandes dates
- P10 - CHIFFRES CLÉS
- P10 - NOTRE GOUVERNANCE
- P11 - NOTRE CHAÎNE DE VALEUR
- P12 - NOS RISQUES ET ENJEUX

2. CONCILIER NATURE ET CULTURE

- P14 - 2.1. LIMITATION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE
- P16 - 2.2. AMÉLIORATION DE NOTRE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
- P18 - 2.3. PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU
- P20 - 2.4. AGRICULTURE RAISONNÉE ET CONSERVATION DES SOLS
- P22 - 2.5. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES
- P24 - 2.6. UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES, RÉDUCTION DES EMBALLAGES
- P26 - 2.7. LIMITATION DE NOS DÉCHETS ET AMÉLIORATION DE LEURS VALORISATIONS

3. RASSEMBLER ET GRANDIR ENSEMBLE

- P28 - 3.1. EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE, CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL
- P30 - 3.2. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL SUR NOS ACTIVITÉS
- P32 - 3.3. DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

4. ÉLEVER NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

- P34 - 4.1. NOS PARTIES PRENANTES
- P36 - 4.2. RELATIONS ENCOURAGÉES AVEC NOS PARTIES PRENANTES LOCALES
- P38 - 4.3. ACCOMPAGNEMENT DE NOS CONSOMMATEURS DANS LEUR EXPÉRIENCE PRODUIT
- P40 - 4.4. LES PARTENAIRES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR
- P42 - 4.4.CONDUITE DES AFFAIRES & PLAN DE VIGILANCE

P44/ NOTE MÉTHODOLOGIQUE

P45/ INDICATEURS CLÉS

P50/ GLOSSAIRE



"CULTIVER
DES EXPÉRIENCES,
QUI RASSEMBLENT"



NOTRE VISION

INCARNER LA RÉFÉRENCE DES BOISSONS QUI NOUS RASSEMBLENT...

Fort d’une expertise unique des métiers de vigneron, négociant et commerçant, CASTEL-Vins apporte aujourd’hui bien plus que des vins et des boissons, mais des expériences durables conçues non seulement pour être savourées, mais pour être vécues et partagées



... ET S’ENGAGER

CASTEL-Vins engagé à promouvoir et soutenir dans ses activités les principes universels de la durabilité et à développer une démarche de progrès reposant sur les principes fondamentaux des Nations Unis et les 17 Objectifs de Développement Durable.

... À TRAVERS 3 PILIERS

CONCILIER
NATURE ET CULTURE

RASSEMBLER
ET GRANDIR ENSEMBLE

ÉLEVER NOTRE
CHAÎNE DE VALEUR

ET TÉMOIGNER DE NOTRE ENGAGEMENT.



SAVOIR RASSEMBLER

Chez CASTEL-Vins, familial et international ne s’opposent pas, ils se complètent, nous définissent et tracent notre trajectoire.

Dans un environnement en profonde mutation, marqué par des enjeux économiques et climatiques déterminants pour la filière viticole, le développement de l’entreprise repose sur sa capacité à répondre aux attentes des consommateurs du monde entier et aux évolutions des marchés.

Au-delà du vin, que nous continuons à faire vivre avec passion et engagement, au-delà des boissons même, sur lesquelles nous nous développons avec conviction, notre entreprise est en marche pour proposer à nos équipes, nos partenaires, clients et consommateurs des expériences uniques, humaines, respectueuses, inspirantes et enrichissantes.

Frissonner sous les caves voutées de Patriarche, tester une canette de cocktail ready to drink, apprécier une pause gourmande dans une toute nouvelle cave Maison Nicolas, célébrer les 300 ans de Barton et Guestier avec fierté, savourer un afterwork dans la roseraie du Château Montlabert, déjeuner entre équipes sous les arbres et sur le pouce dans les établissements de production, se retrouver en famille autour d’un verre de bulles sans alcool et pour tous...

Si notre entreprise a aujourd’hui l’envergure du groupe international que nous sommes devenus, nous portons avec fierté notre héritage familial et nous œuvrons chaque jour **à cultiver des expériences qui rassemblent.**

Aujourd’hui, notre responsabilité est de concilier cette vision d’avenir, avec la préservation des terroirs, des savoir-faire, des emplois, des hommes et des femmes qui portent chaque jour l’entreprise. Ensemble, dans chacun de nos métiers de vignerons, négociants et commerçants, nous avons à cœur de piloter et ajuster un **développement pérenne, durable et profitable à tous.**

Avec force, passion et détermination.

Sophie Palatsi, Philippe & Alain Castel

NOS MÉTIERS



VIGNERONS



CHÂTEAUX ET DOMAINES

Depuis ses origines, CASTEL Vins cultive son savoir-faire de vigneron et dispose d’une expertise unique des vignobles français avec une collection de **23 propriétés en France, situées au cœur du Bordelais, en Muscadet, en Provence, dans la Loire ou encore dans le Languedoc.**

Le savoir-faire dans le travail de la vigne se perpétue ainsi en offrant des vins rouges, blancs, rosés ou effervescents se distinguant dans chacune de ces propriétés pour leurs caractères, leurs originalités et leurs qualités, mais aussi la volonté de respecter et protéger ce patrimoine.



NÉGOCIANTS



MAISONS DE VIN DE NÉGOCE ET ÉTABLISSEMENTS DE PRODUCTION

CASTEL-Vins contribue au rayonnement du savoir-faire viticole français **sur plus de 140 pays, assuré par 11 établissements de production** (assemblage et conditionnement) implantés dans les régions viticoles françaises et grâce à **6 maisons de vin** complémentaires. Elles offrent à l’ensemble des réseaux de distribution français et internationaux un assortiment de produits uniques et représentatifs de tous les terroirs mais aussi des tendances de consommation actuelles.



COMMERÇANTS



CAVISTES ET COMMERCE EN LIGNE

Les enseignes de cavistes **Maison Nicolas** (507 magasins, 73 magasins franchisés dont CraftBeers & Cie), **Vinat**, acteur français emblématique de la vente en ligne avec plus de 6000 références, et **Tannico** plateforme italienne de référence dans les vins champagnes et spiritueux, partagent la même mission.

Véritables professionnels à l’écoute constante du consommateur et des tendances de consommation, ils œuvrent à faire découvrir et apprécier un large choix de vins, spiritueux, bières et autres produits finement sélectionnés et savent proposer des références exceptionnelles et exclusives.

L’ECO-SYSTÈME
CASTEL-Vins

NOTRE ORGANISATION

23 PROPRIÉTÉS

- CHÂTEAU BARREYRES

CHÂTEAU BEAUMONT (50%)

CHÂTEAU BEYCHEVELLE (50%)

CHÂTEAU CAVALIER

CHÂTEAU D'ARCINS

CHÂTEAU DE GOËLANE

CHÂTEAU DE HAUT COULON

CHÂTEAU DE L'HYVERNIÈRE

CHÂTEAU DU LORT

CHÂTEAU DU BOUSQUET

CHÂTEAU FERRANDE

CHÂTEAU HOURTOU
- CHÂTEAU LATOUR

CAMBIANES

CHÂTEAU MALBEC

CHÂTEAU MAGNAN

LA GAFFELIÈRE

CHÂTEAU MAGNOL

(BARTON & GUESTIER)

CHÂTEAU MONTLABERT

CHÂTEAU TOUR PRIGNAC

CLOS DES ORFEUILLES

CRU LA MAQUELINE

DOMAINE DE LA BOTINIÈRE

- DOMAINE DE LA CLAPIÈRE

DOMAINE DES HAUTES

COTTIÈRES



* 50% du Château Beychevelle et Beaumont, Maison Barrière.
En copropriété avec le groupe Suntory.

LES ÉTABLISSEMENTS

- CASTEL ILE DE FRANCE

Thiais

CASTEL NOUVELLE

AQUITAINE

Blanquefort et Jurançon

CASTEL LOIRE

la Chapelle-Heulin

CASTEL OCCITANIE

Béziers et Sète

CASTEL PROVENCE

Pierrefeu et Vidauban

CASTEL HAUTS DE FRANCE

Saint-Omer

CASTEL BOURGOGNE

Beaune

CASTEL LA RÉUNION

MAISON DE VINS

- CASTEL FRÈRES

MAISON BARRIÈRE

BARTON & GUESTIER

LISTEL

PATRIARCHE

(KRITER Brut de Brut)

CHAMPAGNE MALARD
- CASTEL FRÈRES

MAISON DE VINS

DEPUIS 1944
- Maison Barrière

*

À L'ÉTRANGER

- CASTEL CHINE

CASTEL JAPON

CASTEL POLOGNE

CASTEL RÉPUBLIQUE

TCHÈQUE

BGPL USA

HERZBERGER

LFE (Pays Bas)

LFE (Allemagne)



LA DISTRIBUTION

MAISON NICOLAS



E-COMMERCE

VINATIS
TANNICO
LA CAVE CASTEL



LES SERVICES

- CAVE PATRIARCHE

CAVE DE SOPHIE

CAVE D'ARCINS

CAVE MONTLABERT

CAVE DU JURANÇON

CAVE DU LORT

L'ECO-SYSTÈME CASTEL-Vins

LES GRANDES DATES

- 1920

L'AVENTURE COMMENCE
La famille CASTEL et le vin.
- 1949

L'ENTREPRISE FAMILIALE
Les frères et sœurs CASTEL créent SECSO qui deviendra CASTEL FRÈRES.
- 1957

NÉGOCIANT & VIGNERON
La famille CASTEL acquiert son premier vignoble : Château de Goëlane.
- 1988

- VIGNERON - NÉGOCIANT - COMMERCANT -

Acquisition de Nicolas : 1^{er} réseau de cavistes distributeurs de vins et spiritueux.
- 2009

PRENDRE SOIN DE LA TERRE, DE LA VIGNE ET DES HOMMES
Engagement dans la certification Terra Vitis,* généralisée à terme à tous les vignobles CASTEL (19 propriétés certifiées en 2015).
- 2010

CASTEL Nouvelle-Aquitaine et Château Magnol certifiés ISO 14 001 à travers le SME (Système Management de l'Environnement de Bordeaux) du CIVB (Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux).
- 2011

BULLES, BOURGOGNE ET CÉNOTOURISME
Acquisition de KRITER et PATRIARCHE.
- 2012

GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE QUALITE DE NOS PRODUITS
Certifications IFS & BRC des 7 principaux établissements d'embouteillage et de conditionnement en France.
- 2018

PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES
Code de conduite
- 2019

ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES
Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été fixés et définissent les champs prioritaires pour lesquels les efforts conjoints des États, des entreprises et de la société civile sont réunis.



- 2020

RECONNAISSANCE RSE
CASTEL Nouvelle-Aquitaine, premier labellisé Engagé RSE & Responsibility Europe.
- 2022

Château MONTLABERT obtient la mention Saint-Émilion Grand Cru CLASSÉ.
Acquisition de VINATIS, leader en France de la vente de vin en ligne.
- 2023

MAISON NICOLAS labellisé Engagé RSE & Responsibility Europe.
- 2024

CHAMPAGNE : prise de participation MAISON MALARD.
Acquisition de TANNICO, vente de vin en ligne (Italie)
- 2025

CASTEL FRÈRES SAS et BARTON & GUESTIER labellisés ECOVADIS

NOS RECONNAISSANCES RSE

CASTEL FRÈRES
MARQUES • CHÂTEAUX • GRANDS CRUS
ESTABLISHED 1949
NOUVELLE-AQUITAINE
(Blanquefort)

ENGAGÉ RSE
MODÈLE AFAQ 24000
Exemplaire ★★★★★
AFNOR CERTIFICATION

RESPONSIBILITY EUROPE
RE
CSR LABEL

Barton & Guestier
DEPUIS 1725

BRONZE | Top 35%
ecovadis
Sustainability Rating
APR 2026

MAISON NICOLAS
DEPUIS 1822

ENGAGÉ RSE
ISO 26000
Confirmé ★★
AFNOR CERTIFICATION

RESPONSIBILITY EUROPE
RE
CSR LABEL

CASTEL FRÈRES
MARQUES • CHÂTEAUX • GRANDS CRUS
ESTABLISHED 1949

BRONZE | Top 35%
ecovadis
Sustainability Rating
APR 2026

*Terra Vitis : certification créée par des vignerons reconnue certification environnementale de niveau 2.

CHAMPAGNE MALARD

CHAMPAGNE MALARD

CHAMPAGNE

ANGEL CASTEL
• FRANCE •

ANGEL CASTEL

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

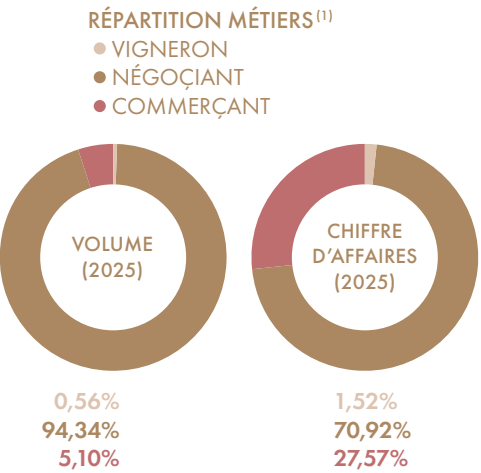
CASTEL-Vins

9

L'ECO-SYSTÈME CASTEL-Vins

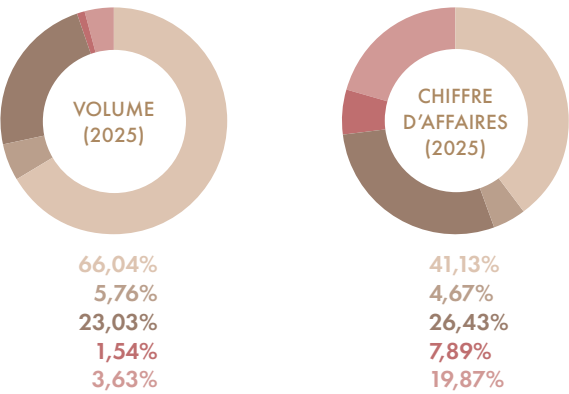
CHIFFRES CLÉS

VOLUME* : 2 711 Khls
CA** : 1 127, 8 M€
TAXES LOCALES*** : 36 320 K€



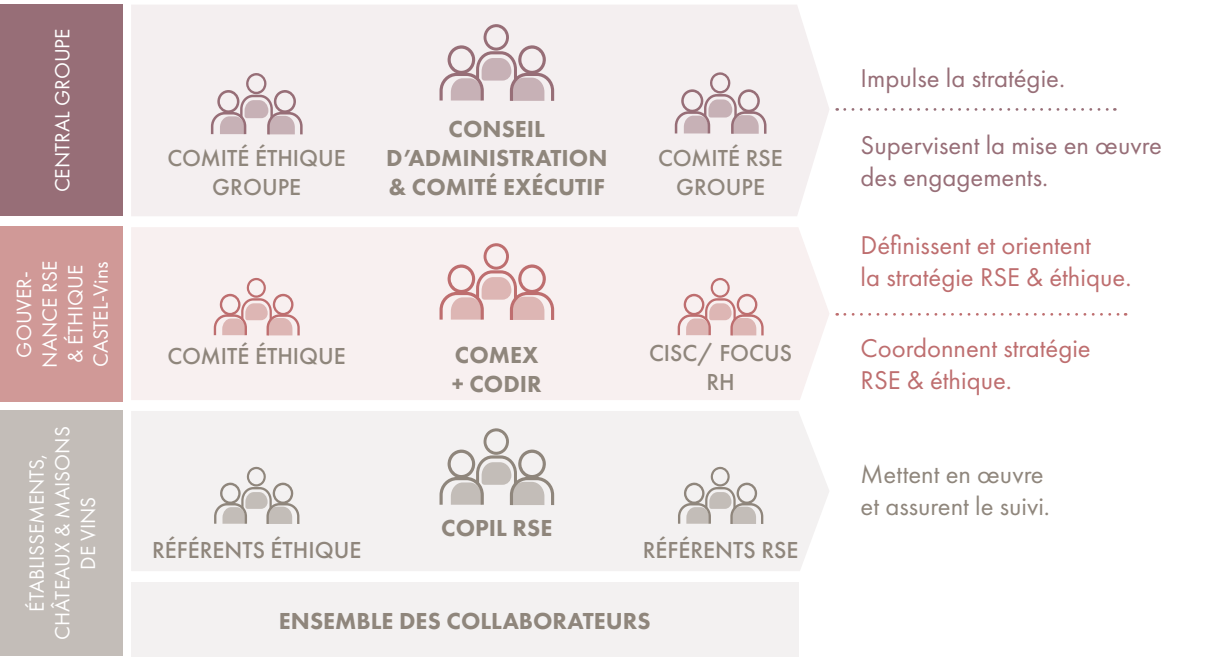
PRINCIPAUX CANAUX DE DISTRIBUTION

- NÉGOCE OFF TRADE (GMS) FRANCE
- NÉGOCE ON TRADE (RHF) FRANCE
- NÉGOCE EXPORT & DOM TOM
- E-COMMERCE
- CAVES



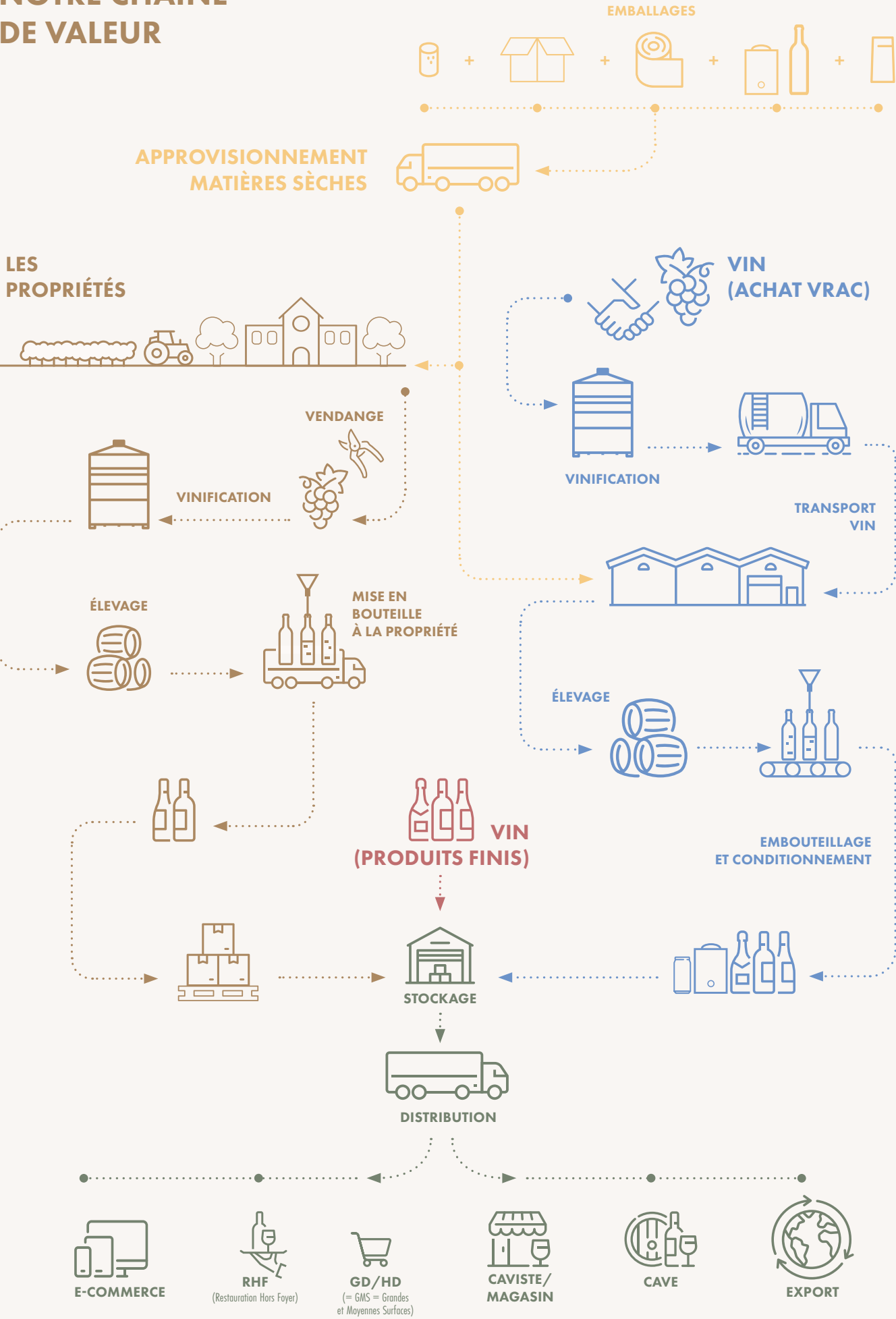
NOTRE GOUVERNANCE

Les enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont intégrés dans notre structure de gouvernance, à différents niveaux.



*Production, embouteillage et conditionnement - ** CA correspond au périmètre financier - *** les taxes locales comprennent l'IS, la CFE et CVAE, les taxes foncières et les droits d'accises, TVA non comprise - ⁽¹⁾N'inclut pas les propriétés viticoles chiffres qui distribuent leurs vins exclusivement (100%) via l'intra groupe CASTEL FRÈRES. Les activités de MAISON BARRIÈRE, Châteaux BEYCHEVELLE et Château BEAUMONT ne sont pas incluses étant détenus qu'à 50% via GMDP.

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

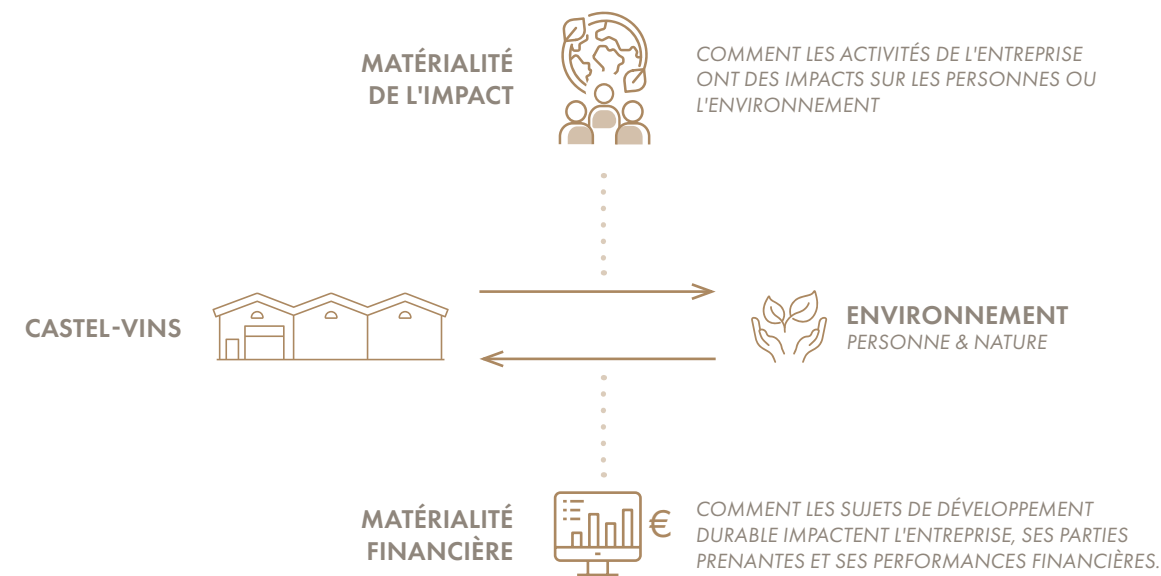


NOS RISQUES ET ENJEUX

NOTRE MÉTHODOLOGIE

CASTEL-Vins a mené un travail d'identification et d'évaluation des risques et enjeux ESG (Environnement, Social et Gouvernance) conformément à la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) le 1^{er} semestre 2024 par une analyse de double matérialité selon les étapes suivantes :

- Élaboration d'un **univers de thématiques, impacts et risques associées**, en se basant sur les ESRS de la directive CSRD, les principales thématiques liées au contexte et à la chaîne de valeur de l'entreprise, notamment couvertes dans les rapports de durabilité existants de l'entreprise, les standards de reporting extra-financier internationaux (GRI (incl. Supplément Agriculture), SASB (Alcoholic Beverage, Non-Alcoholic Beverage, Agricultural products)) et les pairs
- Création d'un **comité de parties prenantes internes** pluridisciplinaire et représentatif de CASTEL-Vins réunissant les principales fonctions (Direction, Finance, Achats, Industrie & Supplychain, Oenotechnique, Ressources humaines, Commercial & marketing, RSE, etc.)
- **Évaluation** des risques et enjeux selon une méthode d'analyse multicritères avec mesure de la **matérialité de l'impact et la matérialité financière** : Prise en compte de la perspective interne de l'entreprise (comment les enjeux de durabilité affectent l'entreprise elle-même) et la perspective externe (comment les activités de l'entreprise affectent le monde qui l'entoure).
- **Phase de dialogue** avec nos principales parties prenantes externes (clients, fournisseurs, prestataires) : Questionnaire pour comprendre leurs principales attentes concernant nos enjeux RSE : 15 parties prenantes externes ont été engagés soit 8 clients et 7 fournisseurs.
- **Consolidation** des résultats : **hiérarchisation des sujets ESG**. L'engagement des parties prenantes a été intégré, à hauteur de 30%, dans la cotation interne de l'ampleur de l'impact selon les recommandations de l'EFRAG. Les thématiques dont l'une des coordonnées est égale ou supérieure à (2,8 ; 2,9) ont été définies comme matérielles. La consolidation a été validée par le Comité de parties prenantes internes RSE CASTEL-Vins.



NOS PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX ESG

ODD	RISQUES & ENJEUX	ENGAGEMENTS RSE	PAGE	CHAÎNE DE VALEUR	MATÉRIALITÉ*
CONCILIER NATURE ET CULTURE	13 LIMITATION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE	Réduire l'impact de nos activités sur le changement climatique	P 14/15	>>>	🌱
	7 AMÉLIORATION DE NOTRE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	Optimiser la ressource énergétique utile à nos activités	P 16/17	>>>	⚡
	6 14 PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU	Mettre en œuvre une gestion optimale de l'eau et gérer nos effluents	P 18/19	>>>	💧 ⚡
	12 15 AGRICULTURE RAISONNÉE ET CONSERVATION DES SOLS	Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et développer l'approche agroécologique sur nos propriétés	P 20/21	>>>	🌱
	14 15 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES	Contribuer à préserver la précieuse biodiversité de nos milieux	P 22/23	>>>	🌱
	9 12 UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES, RÉDUCTION DES EMBALLAGES	Limiter l'impact de nos produits sur l'environnement par l'éco-conception et en favorisant la circularité	P 24/25	>>>	🌱
RASSEMBLER ET GRANDIR ENSEMBLE	9 12 LIMITATION DE NOS DÉCHETS ET AMÉLIORATION DE LEURS VALORISATIONS	Réduire nos déchets et augmenter la part de déchets valorisés selon le meilleur niveau de traitement	P 26/27	>>>	🌱
	3 5 8 EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE ET CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL	Assurer des conditions et relations de travail justes et pérennes et proposer un cadre de vie au travail satisfaisant à nos collaborateurs	P 28/29	>>>	
	3 SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR NOS ACTIVITÉS	Prévenir et réduire les risques en matière de santé et de sécurité au travail	P 30/31	>>>	
ÉLEVER NOTRE CHAÎNE DE VALEUR	3 8 DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS	Accompagner le développement de nos collaborateurs et donner du sens	P 32/33	>>>	
	11 12 17 RELATIONS ENCOURAGÉES AVEC NOS PARTIES PRENANTES LOCALES	Accroître notre ancrage territorial et favoriser le développement socio-économique des communautés locales	P 36/37	>>>	
	3 12 ACCOMPAGNEMENT DE NOS CONSOMMATEURS DANS LEUR EXPÉRIENCE PRODUIT	Garantir la qualité et la transparence de nos produits et promouvoir une consommation responsable	P 38/39	>>>	🍷
	8 12 17 LES PARTENAIRES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR	Promouvoir le respect des droits de l'homme et des pratiques d'achats responsables	P 40/41	>>>	
	8 16 CONDUITE DES AFFAIRES, PLAN DE VIGILANCE	Respecter les droits de l'homme, promouvoir l'éthique des affaires et protéger les données	P 42/43	>>>	



↓ OBJECTIF DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SAVOIR +

>>> Mont/ Opérations/ Aval 🌱 Matérialité d'impacts ⚡ Matérialité financière

* Les enjeux sans matérialité indiqués sont inclus à notre démarche RSE globale et en alignement avec les enjeux du groupe.

* CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

2.1 LIMITATION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE



RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

RISQUES & ENJEUX

Notre activité, comme beaucoup d'activités humaines, est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère tels que : la combustion d'énergies fossiles, les procédés industriels, les engrais agricoles, le traitement des déchets, la réfrigération/ climatisation... L'augmentation de la concentration atmosphérique de GES due à ces émissions renforce l'effet de serre responsable du réchauffement climatique ce qui a pour conséquence la perturbation (fluctuations hydrologiques, sécheresses, grêles, inondations) de notre écosystème naturel précieux et nécessaire à notre activité viticole.

Nos consommations énergétiques (électricité, gaz naturel, GPL, GNR, essence, gasoil, fluides frigorigènes, ...) déterminant le bilan carbone (scopes 1 & 2) sont des variables impactantes suivies. Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergie renouvelable sont ainsi encouragées.

ACTIONS & PROGRÈS :

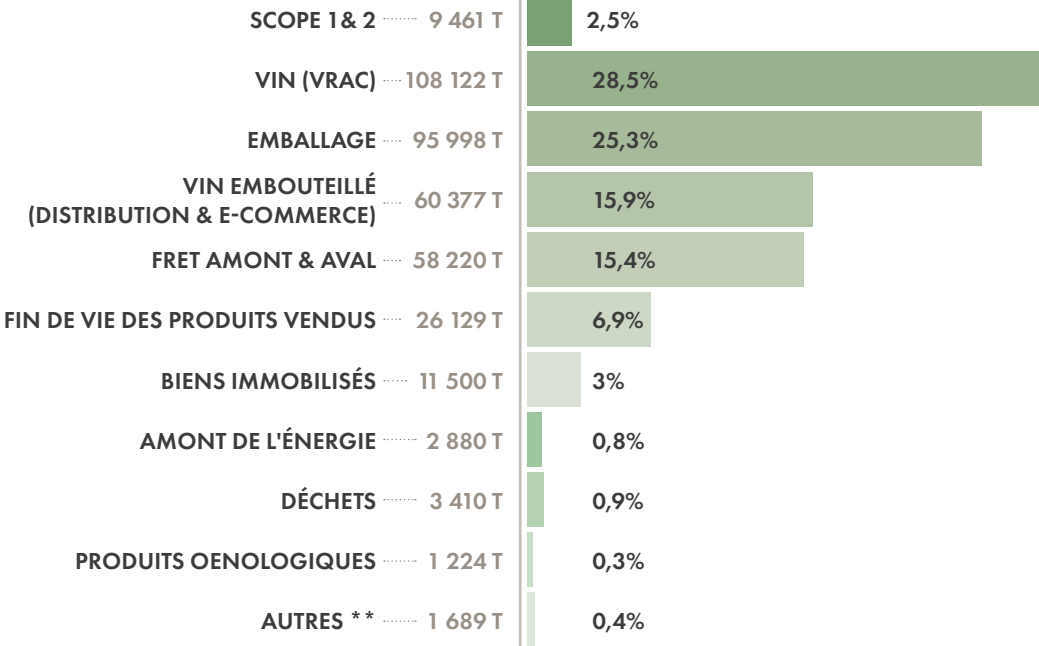
COMPRENDRE ET RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Notre comptabilisation carbone complète nous permet de hiérarchiser nos impacts sur notre chaîne de valeur, afin d'identifier les leviers qui nous permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans nos différentes activités :

- **SCOPE 1** - Nos émissions directes issues des combustibles fossiles, de la refermentation et de nos véhicules.
- **SCOPE 2** - Nos émissions indirectes liées à notre consommation d'électricité.
- **SCOPE 3** - Nos émissions indirectes de notre chaîne de valeur.

EMPREINTE CARBONE CASTEL-VINS 2024

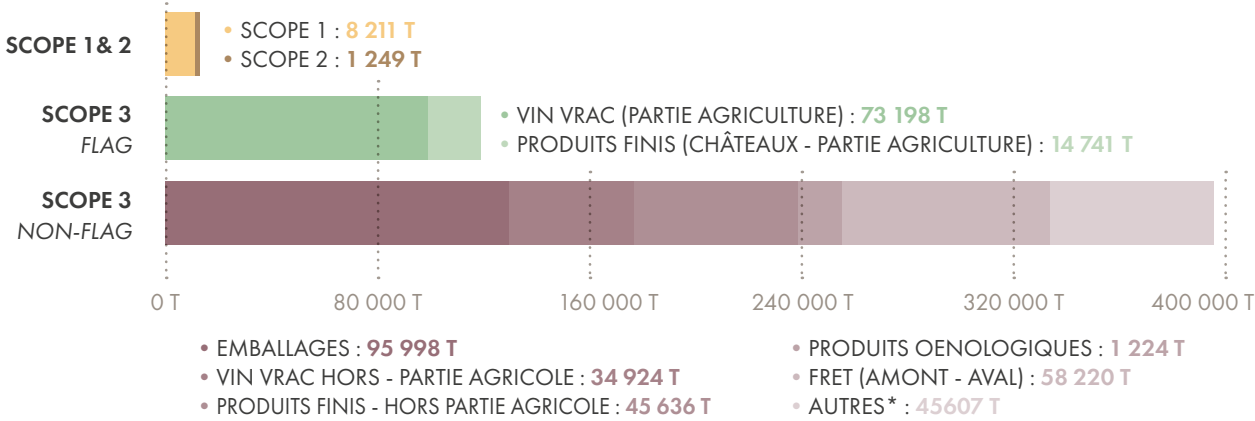
TOTAL : 379 008 T



NOTE MÉTHODOLOGIQUE :

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées à partir des facteurs d'émission de la base empreinte de l'ADEME selon le GHG PROTOCOL.
* Le scope 2 est représenté en Location-based, sans prendre en compte le contrat d'électricité verte
**Autres : Déplacements domicile-travail des employés & Déplacements professionnels
En scope 3, les postes suivants non significatifs ont été exclus : actifs en leasing, franchises et achats autres que vin, produit oenologique, emballage, produits finis et PLV. De même, les impacts de la transformation et utilisation des produits vendus sont à 0 car sans objet sur notre activité. Notre activité très majoritaire en France métropolitaine a été évaluée, certains postes d'émissions non significatifs des activités de nos maisons de vins et filiales ont été exclus.

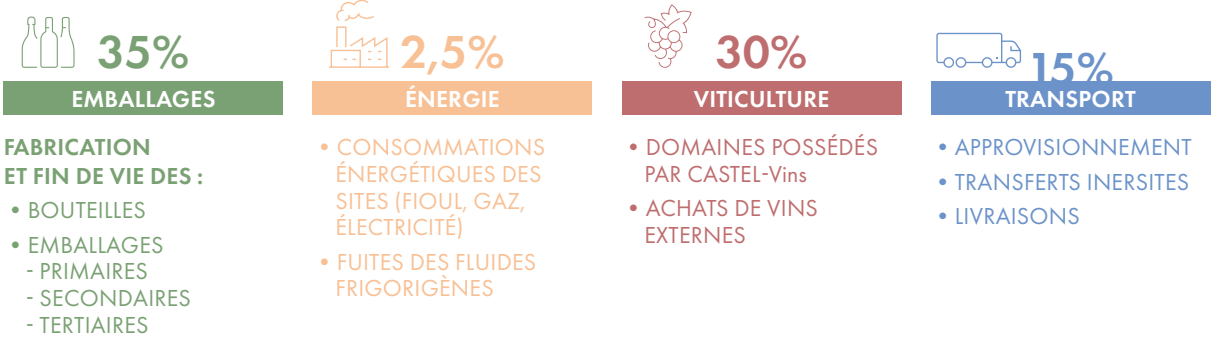
EMPREINTE CARBONE CASTEL-VINS (FLAG/ NON-FLAG)



FEUILLE DE ROUTE DÉCARBONATION

Fort d'une comptabilisation carbone précise, nous travaillons actuellement à la structuration de notre feuille de route de décarbonation dans la trajectoire carbone 1,5°C (suivant les référentiels GHG PROTOCOL et SBTi/ACT...).

Nous avons identifié 4 postes d'émissions prioritaires sur lesquels travailler pour réduire ses émissions, représentant plus de 80% de l'empreinte carbone.



Afin de progresser collectivement face aux enjeux climatiques, CASTEL-Vins adhère à la plateforme **Open Climat**, illustrant notre volonté de transparence et de responsabilité partagée avec nos clients (GD/HD).



NOS ACTIONS POUR LA RÉDUCTION DE NOTRE IMPACT CARBONE

SCOPE 1 + 2

- Contrat électricité verte * (pour 95% de nos consommations). CASTEL-Vins soutient ainsi le développement des productions d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables en France.
- Développement de la production photovoltaïque (Maison Barrière, Herzberger, Castel La Réunion.)
- Efficacité énergétique, cf point 2.2 Amélioration de notre efficacité énergétique.

SCOPE 3

- Viticulture : cf point 2.4 Agriculture raisonnée et conservation des sols.
- Emballages : Écoconception, cf point 2.6 Utilisation et réduction des emballages.
- Transport : Recherche perpétuelle d'optimisation du flux logistique amont/aval.
- Mobilité domicile/travail : prise en charge frais transports en commun (Pass NAVIGO) à hauteur de 75 %.

SCOPE 3 FLAG/ NON FLAG

- FLAG (Forest, Land and Agriculture), signifie Forêt, Terres et Agriculture et regroupe les émissions issues d'activités comme la déforestation, la culture, l'élevage, l'utilisation d'engrais ou la gestion des sol.
- NON FLAG : correspond aux postes d'émissions non agricoles : amont de l'énergie, transport, emballages, déchets et fin de vie, etc...
*Autres : Fin de vie des produits, immobilisations, amont de l'énergie, déchets, déplacements pro, déplacements domicile travail.
** Contrat d'électricité verte sur toutes les entités CASTEL Vins en France sauf MAISON NICOLAS, MAISON BARRIERE et filiales/sites hors de France. Engagement de notre fournisseur : injection de 100% du volume de notre consommation dans le réseau électrique français avec une garantie d'origine renouvelable (GO).

2.2 AMÉLIORATION DE NOTRE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



OPTIMISER LA RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE
UTILE À NOS ACTIVITÉS

RISQUES & ENJEUX

Les enjeux de gestion de l'énergie associent à la fois un risque de pénurie de ressources, finies et épuisables, et un risque économique dans un contexte géopolitique incertain. La gestion de l'énergie devenue stratégique pour nos entreprises invite à encourager les pratiques d'efficacité énergétique sur l'ensemble de nos process.

Au sein de CASTEL-Vins, les sites d'embouteillage et de conditionnement sont l'activité de l'entreprise nécessitant l'essentiel de ces ressources afin d'alimenter les installations et d'assurer leurs missions.

L'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergies propres et renouvelables est aussi choisie compte tenu du potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre liés. La productivité agricole diminue en effet sous les effets du changement climatique : fluctuations hydrologiques, sécheresses, inondations.



CASTEL LA RÉUNION

Certaines de nos maisons de vins ont d'ores et déjà leurs productions en renouvelable ou exploitent leurs toitures au profit d'une production renouvelable via des panneaux photovoltaïques.

ACTIONS & PROGRÈS

CASTEL-Vins s'emploie ainsi à réduire ses impacts environnementaux et économiques liés à sa consommation d'énergie où les principales ressources utiles sont l'électricité et le gaz naturel.

Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergie renouvelable sont ainsi encouragées.



Aujourd'hui, la quasi-totalité des entités composant CASTEL-Vins* est en contrat électricité verte. CASTEL-Vins soutient ainsi le développement des productions d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables en France.

Au-delà du type de l'origine de l'énergie utilisée, CASTEL-Vins travaille sur son efficacité énergétique et œuvre ainsi à réduire ses consommations d'énergie.

Sur nos sites de conditionnement et de stockage et nos maisons de vins, à travers :

- L'application des dispositions réglementaires françaises ambitieuses : l'étude des données par nos audits énergétiques obligatoires (7 sites concernés) et nos déclarations « décret tertiaire » (16 sites concernés + certains magasins MAISON NICOLAS).
- L'objectif de ce décret étant de diminuer la consommation énergétique des parcs tertiaires français d'au moins 40 % dès 2030 par rapport à une année de référence choisie (entre 2010 et 2019)
- La mise en œuvre du pilotage des consommations par de bonnes pratiques (supervision informatique régulière des consommations énergétiques)
- L'intégration de l'évaluation des impacts énergétiques lors de nos programmes de maintenance ou nos plans d'investissements annuels des équipements (modernisation ou remplacements d'équipements obsolètes)
- La prochaine mise en œuvre de la certification ISO 14 001 pour nos principaux sites

Nos programmes de maintenance et plans d'investissements annuels des équipements (modernisation ou remplacements d'équipements obsolètes) couplés à des pratiques de sobriété (consignes de chauffage/climatisation...) sont autant d'actions pour agir.

Cette réduction des consommations guide nos choix :

- Des équipements moins énergivores (chaudière, éclairage LED, etc.) ou électrifiés (parc charriots élévateurs)
- Des optimisations des systèmes en place, (calorifugeage du circuit froid, système de récupération de chaleur,)
- Des rénovations (vitrage, isolation,)

La partie viti-vinicole des activités de la Société s'emploie également à réduire ses impacts environnementaux liés à sa consommation d'énergie où les principales ressources utiles sont le GNR, l'électricité et le gaz naturel.



EN 2025
CASTEL-Vins
A CONSOMMÉ

75 205MWh

d'énergie - 27,73 KWh/hl
(Ratio énergie/vin).

ÉLECTRICITÉ
35 939MWh

94% en contrat énergie
verte (garanties d'origines)

Sites d'embouteillage
utilisent 75% de
l'électricité consommée

COMBUSTIBLES
PROVENANT
DU GAZ NATUREL
23 309MWh

(-13,9% vs 2023)

CERTIFICATION
ISO 14 001 *



SITES DE CONDITIONNEMENT
CASTEL BLANQUEFORT (33)

CHÂTEAUX & DOMAINES
CHÂTEAU MAGNOL
CHÂTEAU BEAUMONT
CHÂTEAU BEYCHEVELLE

* Certification ISO 14 001 à travers
le dispositif de certification collectif porté
par le CIVB (Vins de Bordeaux).

* Contrat d'électricité verte sur toutes les entités CASTEL Vins en France sauf MAISON NICOLAS, MAISON BARRIERE et filiales/sites hors de France. Engagement de notre fournisseur : injection de 100% du volume de notre consommation dans le réseau électrique français avec une garantie d'origine renouvelable (GO).

2.3 PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU



METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION OPTIMALE DE L'EAU ET GÉRER NOS EFFLUENTS

RISQUES & ENJEUX

La ressource en eau est précieuse. Pour notre filière vitivinicole, l'eau est une matière première irremplaçable de la vigne au conditionnement. Il nous est donc primordial de surveiller nos consommations d'eau tout au long de notre chaine de valeurs et d'utiliser les justes besoins pour les cultures et les procédés.

En amont, l'apport en eau nécessaire aux vignobles se fait principalement par l'apport pluvial et avec l'appui le cas échéant d'irrigations conformément aux autorisations et décrets d'usage (droits de puisage en bassins/canaux ou retenues collinaires) selon les régions et appellations. Dans ces deux cas, les Châteaux & Domaines viticoles sont attentifs à la maîtrise des consommations d'eau pour ne prélever que la quantité strictement utile.

Sur nos sites de productions et d'embouteillages, le principal usage de l'eau est le nettoyage/désinfection pour assurer les meilleures conditions de sécurité sanitaire des produits pour nos consommateurs.

En aval, des défaillances dans les systèmes de traitement des eaux résiduaires issues des procédés industriels ou une absence de traitement entraînent un risque de pollution du milieu récepteur (eau, sol, sous-sol, villes).



CASTEL BLANQUEFORT (NOUVELLE-AQUITAINE)

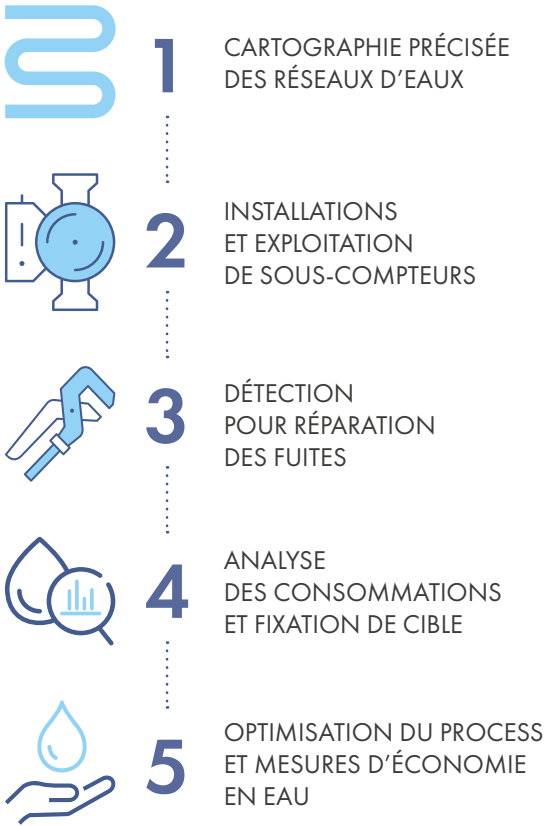
ACTIONS & PROGRÈS SUR LA GESTION DE L'EAU (AMONT ET USAGE)

Les établissements CASTEL Vins limitent leurs consommations d'eau au quotidien et certains la réutilisent, autant que faire se peut, dans toutes les étapes de production, tout en préservant la qualité du produit final.

Au niveau de nos centres d'embouteillage et de conditionnement

Un groupe de travail multidisciplinaire (représenté par un directeur de site et responsables métier de chaque site) a abouti à la réalisation collective d'un **guide de bonnes pratiques de gestion de l'eau** avec une mise ne place progressive de sous-compteurs (selon cartographie) dans chaque usine et un management de gestion de l'eau en local. Les sujets de ReUse sont actuellement étudiés au cas par cas.

Notre politique eau mise en place sur établissements d'embouteillages et de conditionnements nous a permis de réduire notre consommation d'eau de -6.5 % (vs 2023) et grâce à un plan d'action en cinq volets :



Au niveau de nos vignobles

En premier lieu, rappelons que l'irrigation des vignes (raisins de cuve) est légalement encadrée en France et soumise à un décret annuel d'autorisation. Ainsi, en règle générale, selon le code rural (CRPM, articles D 645-5 et D 645-7 (pour les vins à appellation d'origine contrôlée), il est interdit d'irriguer du 1er mai à la récolte, des dérogations peuvent être délivrées sous conditions (sauvetage végétatif nécessaire suite à un stress hydrique significatif), du 1er mai au 15 septembre, dès lors que cette possibilité est inscrite dans le cahier des charges de l'appellation considérée. Seuls les jeunes plants (3 ans avant 1ère récolte) peuvent bénéficier d'un arrosage en pied à pied.

Notre politique actuelle vise à mieux connaître notre consommation en eau, en assurer une disponibilité minimale utile tout en travaillant pleinement à en réduire l'usage via les principes suivants :

- **MESURER** => Installation de sous-compteurs (relevés périodiques) et études hydrogéologiques pour cadrer l'usage d'eau souterraine (puits ou forage)
- **OPTIMISER** => Équipements : sondes météorologiques, pilotage irrigations, enrrouleurs à haute pression, réducteur de pression sur les sorties d'eau type robinets afin de limiter la consommation globale d'eau
- **COLLECTER** => récupération d'eaux de surface du bassin des effluents vinicoles voire eaux pluviales.

ACTIONS & PROGRÈS SUR NOS EAUX RÉSIDUAIRES ET EFFLUENTS (AVAL)

Au niveau de nos centres d'embouteillage et de conditionnement

Les eaux résiduaires au sein des centres d'embouteillage sont gérées via les stations de traitements externes (conventions de rejets) ou spécifiquement par des stations d'épuration en propre. L'établissement CASTEL LOIRE est notre seul site équipé d'une station de traitement des effluents par méthanisation depuis 2009, nos autres établissements envoient depuis de nombreuses années leurs effluents vers les stations d'épuration communales locales.

Au niveau de nos vignobles

Nos effluents vinicoles, viticoles et phytosanitaires sont gérés selon les règles en vigueur appliquées à leurs typologies :

- Effluents phytosanitaires : traitement par Phytobac® ou prestataires agréés.
- Effluents vinicoles : traitement déporté par des prestataires agréés, traitement par une station de traitement ou traitement par bassins puis épandage selon les conventions établies.

EN 2025
CASTEL-Vins
A CONSOMMÉ

381 041 m³
d'eau

1,41 Hl eau
nécessaire par Hl de vin.
(ratio volume eau/vin)

ACTIVITÉ DE NOS CENTRES DE CONDITIONNEMENT

85,7% du volume
d'eau consommé

-6,6% d'eau consommée
vs 2023

1,23 Hl eau nécessaire
par Hl de vin



CHÂTEAU CAVALIER

2.4 AGRICULTURE RAISONNNÉE ET CONSERVATION DES SOLS



FAVORISER UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPER L'APPROCHE AGROÉCOLOGIQUE SUR NOS PROPRIÉTÉS

RISQUES & ENJEUX

Les pratiques agricoles peuvent entraîner une dégradation des sols. L'agriculture raisonnée limite l'utilisation de produits chimiques, ce qui réduit la pollution des sols et des cours d'eau. Elle favorise également la biodiversité et améliore la santé des écosystèmes agricoles. Envisager les paysages viticoles en agroécologie est possible.

ACTIONS & PROGRÈS

L'engagement de CASTEL-Vins, s'imposer sur l'ensemble des propriétés des pratiques résilientes selon une approche agroécologique et des certifications environnementales afin de développer des modes de production durables, d'assurer la pérennité du vignoble tout en répondant aux attentes des consommateurs. Cet engagement est consolidé par le choix de la certification Terra Vitis sur nos principales marques, en accompagnant de ses partenaires vignerons. Une intégration paysagère est par ailleurs respectée au sein de nos sites de conditionnement afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local.

Sur son activité viticole, CASTEL-Vins défend depuis de nombreuses années une démarche agroécologique riche et diversifiée dans le but de préserver la vitalité du sol tels que :

- L'application du principe du « bon traitement, au bon moment, avec une juste dose »
- L'arrêt des herbicides (majorité de nos propriétés) par le déploiement d'alternatives respectueuses du milieu (travail des sols, l'enherbement inter-rangs, les semis pluriannuels et engrais verts)
- L'arrêt des molécules CMR 1 (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction)
- La rationalisation de l'utilisation des engrais et des produits de protection de la plante
- Le recours à la Stimulation de Défenses Naturelles des plantes (micro-organismes vivants)
- L'usage de la méthode biotechnique = confusion sexuelle
- L'utilisation de couverts végétaux pour maintenir un bon niveau de vie dans les sols, enrichir les sols en azote mais aussi limiter, sur nos propriétés en agriculture biologique, le cuivre des sols.
- Le maintien et la préservation de la biodiversité par l'implantation de jachères fleuries,
- La plantation d'haies pour agrandir nos espaces préservés et infrastructures agro écologiques
- Le recours à l'éco pâturage (vaches au Château BEYCHEVELLE)
- L'utilisation de robots (4) enjambeurs viticoles autonomes électriques (réduction de la compaction du sol, arrêt de la consommation en GNR (Gasoil Non Routier utilisé dans les tracteurs traditionnels), amélioration des conditions de travail...)



FLASHEZ ET DÉCOUVREZ notre certification Terra Vitis en vidéo !

NOS CHÂTEAUX & DOMAINES S'ENGAGENT

				
CHÂTEAU D'ARCINS	•		•	
CHÂTEAU BARREYRES	•		•	
CHÂTEAU BEAUMONT	•		•	•
CHÂTEAU BEYCHEVELLE (GMDF)			•	•
CHÂTEAU LA BOTINIÈRE (VDC)	•		•	
CHÂTEAU CAVALIER	•		•	
CLOS DES ORFEUILLES		•		
CRU LA MAQUELINE	•	•	•	
DOMAINE DES HAUTES COTTIÈRES				
CHÂTEAU DU LORT	•		•	
CHÂTEAU FERRANDE (VDC)	•		•	
CHÂTEAU GOËLANE	•		•	
CHÂTEAU HAUT-COULON		•		
CHÂTEAU DU BOUSQUET & HOURTOU	•		•	
DOMAINE DE LA CLAPIÈRE	•		•	
CHÂTEAUS LATOUR CAMBLANES (VDC)	•		•	(en cours)
CHÂTEAU L'HYVERNIÈRE (VDC)	•		•	
CHÂTEAU MAGNAN LA GAFFELIÈRE (VDC)	•		•	
CHÂTEAU MAGNOL (Barton & Guestier)			•	•
CHÂTEAU MALBEC	•		•	
CHÂTEAU MONTLABERT (VDC)	•		•	
CHÂTEAU TOUR PRIGNAC (VDC)	•		•	

EN 2025
CASTEL-Vins SOUTIENT
LES VINS LABELLISÉS

32,2%
Des vins vendus
ont une certification
environnementale



19,4%
(+ 20,9%
vs N/N-2)

9,2%
(+ 9,4%
vs N/N-2)

3,5%
(+ 31,5%
vs N/N-2)

0,1%
(+ 87,7%
vs N/N-2)

2.5 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES



CONTRIBUER À PRÉSERVER
LA PRÉCIEUSE BIODIVERSITÉ DE NOS MILIEUX

RISQUES & ENJEUX

Les paysages viticoles constituent un important réservoir de biodiversité mais elle est aujourd’hui confrontée à de nombreuses pressions : l’artificialisation des sols, les pollutions chimiques, le changement climatique ou la fragmentation des milieux naturels. Essentielle pour la bonne santé de nos vignobles, la préservation de la biodiversité nous offre directement :

- **Un rôle de régulation** : une diversité d'espèces permet de garantir la présence de nombreux prédateurs contre certains ravageurs de la vigne comme les insectes phytophages facilitant les populations d'auxiliaires utiles.
- **Un enrichissement des sols** : augmente la matière organique des sols, améliore leur portance et lutte contre l'érosion.



CHÂTEAU TOUR PRIGNAC

ACTIONS & PROGRÈS

CASTEL-Vins s’investit dans la préservation de la biodiversité en limitant l’utilisation d’intrants (engrais chimiques, produits phytosanitaires) et en développant les espaces préservés (infrastructures agroécologiques) pour éviter une détérioration de l'écosystème.

Au sein de nos Châteaux et Domaines, l'écosystème viticole vivant est apprécié comme facteur clé de maintien de la conduite du vignoble avec :

- Des zones végétalisées entretenues et des espaces laissés à la nature, des jachères, des bois et forêts, parc arboré avec plan d'eau, verger, ... autant d'Infrastructures Agro-Écologiques (IAE) utiles à la biodiversité.
- Des zones préservées comme la zone Natura 2000 au Château BEYCHEVELLE.
- La préservation et **plantation de haies protectrices ou d'arbres** dont des arbres fruitiers.
- La mise en place de **jachères mellifères ou nectarifères** (luzerne, colza, lavande...) ou jachères règlementées en gestion particulière pour le gibier (fauche tardive vs date officielle).
- L'implantation de **ruches** sur certaines propriétés, les abeilles étant, de par leur activité pollinisatrice, un maillon essentiel de la chaîne en matière de survie, de qualité et de rendement des végétaux.
- L'utilisation de la confusion sexuelle pour la lutte contre les parasites.
- **L'éco-pâturage** de vaches (Château Beychevelle) avec la mise à disposition de prairies.
- Et l'ensemble des pratiques viticoles d'alternatives aux produits phytosanitaires de préservation des sols en place ou en étude sur de nombreux Châteaux : enherbement naturel en inter-rang, engrais verts ou céréales sont semés en inter-rangs, ferti-irrigation (essais en cours).

Une intégration paysagère est aussi respectée autant que faire se peut au sein des établissements de production afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local. La protection et préservation de la biodiversité commence elle aussi à être appréhendée sur nos établissements et nos maisons de vins à travers des initiatives locales et une gestion des espaces verts raisonnée.

MAISON NICOLAS (CAVISTE) ŒUVRE
AUSSI À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les bouchons en liège rapportés aux cavistes sont **triés et recyclés** et les fonds récoltés réservés à l'institut méditerranéen du liège.
Ces fonds permettent de financer la plantation de chênes-lièges dans les Pyrénées-Orientales et ainsi favoriser le développement de l'écosystème.



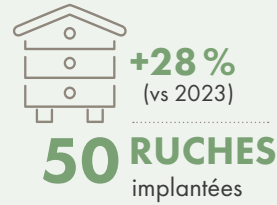
CASTEL LOIRE



RUCHE - CHÂTEAU MONTLABERT

EN 2025

CASTEL-Vins



SUR NOS ÉTABLISSEMENTS
ET MAISONS DE VINS

SURFACE VÉGÉTALISÉE
(espaces verts, parcs, jardins...)



SUR NOS CHÂTEAUX
ET DOMAINES DE PRODUCTIONS

SURFACE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
(IAE*)



Certification ISO 14001
à travers le dispositif
de certification collectif porté
par le CIVB (Vins de Bordeaux).

SITES DE CONDITIONNEMENT :
CASTEL Blanquefort (33)

CHÂTEAUX ET DOMAINES :
Château Magnol
Château Beaumont
Château Beychevelle

*Les IAE (Infrastructure Agro-Écologique) sont définies comme étant des zones végétalisées semi-naturels, ne recevant aucun traitement (herbicides, pesticides, fongicides) et aucun travail du sol, on peut y inclure par exemple : les haies, les arbres, les forêts, les espaces verts.

2.6 UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES, RÉDUCTION DES EMBALLAGES



LIMITER L'IMPACT DE NOS PRODUITS SUR L'ENVIRONNEMENT PAR L'ÉCO-CONCEPTION ET EN FAVORISANT LA CIRCULARITÉ

RISQUES & ENJEUX

Garantir la qualité et la protection de nos produits tout au long de leur vie nécessite un conditionnement adapté (notamment lors des étapes de transport) ou l'emballage est aussi un support d'informations. Il nous faut donc préserver ces fonctions essentielles tout en intégrant, dès la conception de l'emballage, les enjeux de réduction des impacts sur l'environnement.



ACTIONS & PROGRÈS

CASTEL-Vins œuvre dans l'animation du plan sectoriel Vins & Spiritueux de la filière (<https://www.adelphe.fr/plans-prevention-decoconception-pour-les-vins-spiritueux>) intégrant les dispositions d'éco-conception de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC). Plus récemment, nous appréhendons les dispositions ambitieuses du nouveau règlement européen relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR).



Les **5R** appliqués par CASTEL-Vins

Fruit d'un groupe de travail « RSE Emballages » pluridisciplinaire (fonctions achats, marketing, industriel et RSE) depuis plusieurs années, CASTEL-Vins a construit les grandes lignes de sa feuille de route emballages (écoconception, recyclabilité, réduction...) afin d'en réduire l'impact environnemental = Les « 5 R Castel » sont nés chez CASTEL-Vins.

RETIRER	RÉDUIRE	RECYCLÉ	RECYCLER	RÉ-UTILISER
SUPPRIMER le (sur) emballage inutile	ALLÉGER l'emballage (diminuer le poids, grammage, dimensionnel)	AUGMENTER la part de matière recyclée dans l'emballage	AMÉLIORER la recyclabilité des emballages	AGIR pour le déploiement de l'offre historique en réemploi

Ces travaux ont permis d'offrir sur nos marques stratégiques des améliorations notables :

- Un emballage verre allégé (poids inférieur à la moyenne nationale française) sur certaines de nos marques : ROCHE MAZET, BARON DE LESTAC, ORMES DE CAMBRAS, ...
- Nos produits conditionnés en Bag-In-Box® en poche transparente PE/EVOH/PE recyclable, sans poignées plastiques et intégrant des robinets courts solidaires et sans noir de carbone.
- Une offre de vins consignés pour nos circuits (RHF : restauration hors foyer) et des initiatives sur le réemploi.
- Pour nos produits conditionnés en bouteilles PET : un bouchon solidaire allégé et l'intégration format par format de rPET.

L'ensemble de ces dispositions sont autant de déchets en moins chez nos consommateurs.



ZOOM SUR NOS ACTIONS FORMATION

1/ LE PARCOURS ACHATS RESPONSABLES ET L'ÉCO-CONCEPTION

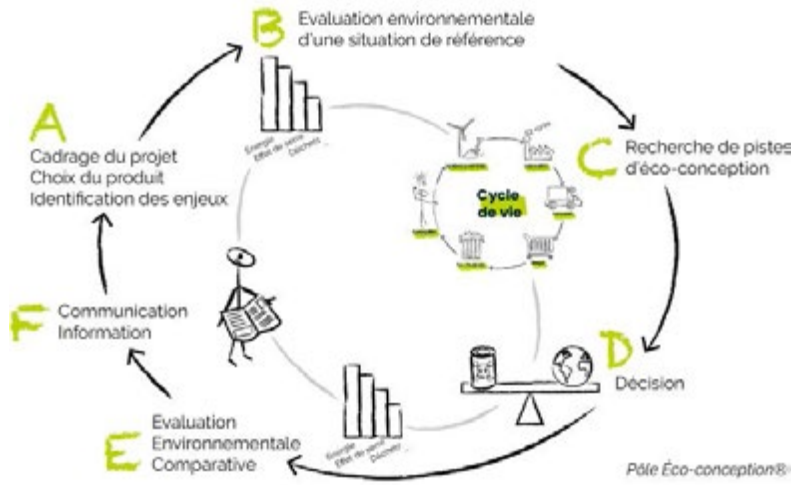
La direction des achats CAGC/CACC (Emballages et intrants) et son acheteuse accompagnée de la direction RSE ont intégré le **parcours achats responsables ARES** (ADEME & CCI de Gironde).

Ce parcours collectif (multi-entreprises), d'une durée de 10 mois, suit une méthode et des outils éprouvés à travers 4 ateliers collectifs pour se former, coconstruire des solutions et échanger, complété d'un accompagnement individuel avec un expert des achats responsables et un conseiller CCI pour accompagner la conduite du changement, valider votre plan d'actions et suivre son déploiement.

Fort de ce parcours, nous structurons nos risques et enjeux : Cartographie achats/éthique/RSE ; définition des enjeux par famille d'achats, structuration de notre politique achats responsables et indicateurs liés.

Dans le cadre de ce parcours collectif apprenant, certains de nos collaborateurs marketing (CASTEL FRÈRES) ont pu suivre avec l'équipe achats :

- Un atelier-formation « **Inspir'ACTION** » sur l'éco-conception.
- Une journée transversale « **Master class Éco-conception et Achats Responsables** ».



2/ LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR NOS FOURNISSEURS

Agir sur la réduction des impacts environnementaux ou sociétaux de nos achats nous oblige à mieux comprendre nos produits achetés et leurs cycles de vie. C'est de cette évidence que certains membres de nos équipes marketing, techniques, qualité et achats profitent de journée formation de certains de nos fournisseurs comme cette année une formation « Carton ondulé » ou « étiquette ».

2.7 LIMITATION DE NOS DÉCHETS ET AMÉLIORATION DE LEURS VALORISATIONS



RÉDUIRE NOS DÉCHETS ET AUGMENTER LA PART DE DÉCHETS VALORISÉS SELON LE MEILLEUR NIVEAU DE TRAITEMENT

RISQUES & ENJEUX

En tant qu'acteur économique majeur dans l'industrie des vins et boissons de convivialité, les activités de CASTEL-Vins consomment des ressources et sont ainsi génératrices de différents types de déchets causant un risque de pollution pour l'environnement si la fin de vie de ces déchets n'est pas maîtrisée.

Les déchets générés par les activités viti-vinicoles sont nombreux et divers, et la plupart d'entre eux constituent des potentielles matières premières "secondaires" valorisables en agriculture (déchets organiques, déchets verts et bois de taille,) ou dans l'industrie (verre, carton, bois, bouchons de liège, PET, etc.). La recherche du meilleur traitement de chaque déchet des différents sites de production et/ou châteaux et domaines est ainsi travaillé selon les filières locales de valorisation (récupération, recyclage, valorisation énergétique, ...)

Grâce au travail de nos équipes sur la collecte, le tri et la recherche de filière de valorisation auprès de prestataires régionaux, CASTEL-Vins valorise plus de 95% de ces déchets (Réemploi, recyclage ou valorisation énergétique).

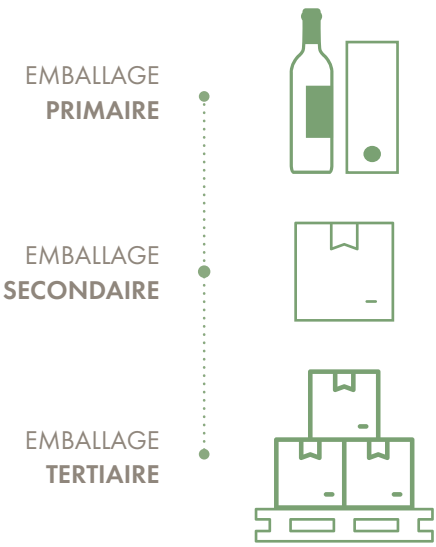


SARMENTS - CHÂTEAU MONTLABERT

ACTIONS & PROGRÈS

CASTEL-Vins s'efforce chaque jour d'améliorer la gestion des déchets de production et d'emballages afin de réduire l'impact environnemental selon les principes.

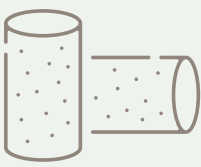
Chaque site de conditionnement ou maison de vin utilise les compétences de prestataires régionaux pour réaliser une collecte sélective de qualité et garantir une gestion optimale de ses déchets au quotidien, déchets principalement d'emballages de nos matières premières ou de nos produits.



Sur nos Châteaux & Domaines, le principe d'économie circulaire est appliqué chaque jour par nos pratiques de viticulture responsables limitant les intrants (moins de produits à jeter et d'emballages par exemple), nos itinéraires œnotechniques optimisés et notre gestion de chacun de nos déchets produits selon les circuits de valorisation disponibles :

- Les déchets verts usuels (bois de taille ou sarments, pieds de vigne morts, feuilles, herbes) sont valorisés principalement in situ (amendement des parcelles après broyage, paillage pour parterre, dons aux riverains pour valorisation énergétique,).
- Les co-produits issus de la vinification (déchets vinicoles) sont valorisés par les distilleries vinicoles locales.
- Les emballages des produits œnologiques et phytosanitaires ou produits périmés (Produit Phytopharmaceutique Non Utilisable (PPNU)) sont collectés conformément au programme A.D.I.VALOR.

(Agrément ministériel, plus d'informations sur <https://www.adivalor.fr>).



Les bouchons seront recyclés comme isolation, revêtements de sol, articles de décoration, panneaux, jouets, parcs-chocs, chariots, pièces pour l'industrie automobile...

CASTEL FRÈRES/ KRITER/ LISTEL

La valorisation des bouchons (plus de 30t) est versée au profit d'associations contre le cancer comme AGIR CANCER GIRONDE.



TROIS FILIÈRES DONT NOUS SOMMES FIERS

« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN »



Nos bouteilles en verre non utilisables sont collectées, nettoyées, contrôlées et repalettisées en vue d'une nouvelle utilisation.



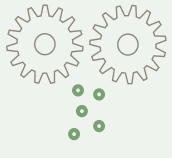
Eco In Pack certifie que l'entreprise CASTEL-Vins lui a confié LA COLLECTE de 214'600 bouteilles en verre en vue de leur réemploi.

CELA A PERMIS D' :

- Éviter l'émission de plus de 51t de CO2 Eq
- Éviter la destruction de plus de 100t de déchets
- Économiser plus de 30'000 litres d'eau

MAISON NICOLAS

Les fonds récoltés par le recyclage du liège seront reversés à l'IML (Institut Méditerranéen du Liège) pour financer la plantation de chênes-lièges dans les Pyrénées Orientales.



Les déchets des glassines papier (support d'étiquettes adhésives) sont broyés et transformés en isolant thermo-acoustique en ouate de cellulose spécialement conçu pour l'isolation des planchers ou des murs ossatures bois.

DÉCHET ÉVITÉ

PRÉVENTION

01 PRÉVENTION

Déchet évité.

NON DÉCHET

117 T.
1,5%

(Bouteille verre + Cartons réutilisés en l'état par des tiers)

RÉEMPLOI/ RÉUTILISATION



02 RÉEMPLOI/ RÉUTILISATION

Produits utilisés pour le même usage/ un usage différent.

DÉCHET

7039 T.
88,7%

RECYCLAGE



03 RECYCLAGE

Transformation des déchets en matières premières.

371 T.
4,7%

VALORISATION



04 VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Utilisation des déchets pour produire de l'énergie.

398 T.
5%

ÉLIMINATION



05 ÉLIMINATION

Dernier recours, la mise en décharge ou l'incinération sans récupération d'énergie.

7 934 T. - En majorité (plus de 99%) des déchets non dangereux (7 877 tonnes)
QUANTITÉ DE DÉCHETS (TONNES)

3.1 EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE, CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL



ASSURER DES CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL JUSTES ET PÉRENNES ET PROPOSER UN CADRE DE VIE AU TRAVAIL SATISFAISANT À NOS COLLABORATEURS.

RISQUES & ENJEUX

Les salariés forment la principale richesse de l'entreprise. L'instabilité économique et écologique, l'évolution des activités, l'importance croissante de l'immatériel dans la pérennité de l'entreprise (savoir-faire, qualité, image de marque...) sont autant d'éléments qui renforcent cet état de fait.

ACTIONS & PROGRÈS

La gestion des effectifs est rythmée par la saisonnalité des activités propre à chacune des entités, résultant d'une contractualisation à des employés temporaires.

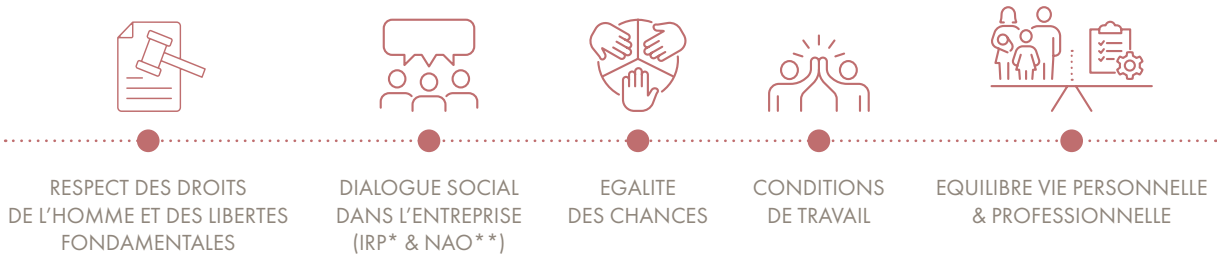
 EFFECTIF TOTAL 3 003	Effectif physique à la clôture de l'exercice au 31.12	2025	Effectif physique à la clôture de l'exercice au 31.12	2025
	EFFECTIF SALARIÉ PERMANENT (CDI)	2 017	EFFECTIF NON-SALARIÉ NICOLAS (GMNS = GÉRANTS MANDATAIRES)	649
	EFFECTIF SALARIÉ TEMPORAIRE (CDD)	146	EFFECTIF NON-SALARIÉS (INTÉRIMAIRES)	191
	EFFECTIF SALARIÉ	2 163	EFFECTIF NON-SALARIÉS	840



Au sein de chaque structure juridique, la politique de gestion des ressources humaines détaille les principes de relations et de conditions du travail en s'appuyant sur les législations locales ainsi que sur les conventions collectives ou les accords d'entreprise.

CASTEL-Vins porte une attention particulière :

- Au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales
- Au développement du dialogue social dans l'entreprise
- À l'égalité des chances
- Aux conditions de travail (adaptation et amélioration continue)
- A l'articulation vie privée/vie professionnelle



	2025
NOMBRE D'ACCORD(S) D'ENTREPRISE SIGNÉ(S) DANS L'ANNÉE	9
NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX	77
INDEX ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES (NOTE SUR 100)	86 (CASTEL FRÈRES) 96 (MAISON NICOLAS) 83 (KRITER)

IRP* : Instances représentatives du personnel.
NAO** : Négociations Annuelles Obligatoires.

RASSEMBLER ET GRANDIR ENSEMBLE, TÉMOIGNAGES DE NOS COLLABORATEURS



CASTEL FRÈRES
MARQUES • CHÂTEAUX • GRANDS CRUS
DEPUIS 1949
MATHIEU
Chef de secteur.

Je suis chef de secteur dans la région Pays de la Loire depuis un peu plus de 3 ans dans la société.

Je suis en charge de la commercialisation de nos vins, autant des châteaux que des marques, auprès de la grande distribution.

Globalement, ma mission principale est de négocier et développer le référencement en magasin des produits négociés au national.

Quelles qualités faut-il avoir pour exercer vos missions ?

Pour exercer les missions de chef de secteur chez Castel Frères, il est essentiel de faire preuve d'un excellent sens du relationnel. C'est indispensable pour créer des liens de confiance avec mes interlocuteurs dans chaque magasin. Au-delà de la facilité à créer du lien, il faut parfois donner de sa personne et s'engager dans le lien, être à l'écoute, patient, empathique.

Et bien sur la culture du résultat ! Il faut avoir l'esprit de compétition et avoir envie d'atteindre et dépasser ses objectifs !

Ce poste requiert également dynamisme, rigueur et sens de l'organisation.

Castel pour vous en 3 mots ?

Le « VIN POUR TOUS » ! Dans mes missions, je suis amené à proposer autant des produits cœur de marché que des grands crus classés, et c'est très enrichissant de travailler avec toutes les catégories de produits. C'est une force de l'entreprise d'être capable de proposer un portefeuille aussi large.

-> LINKEDIN



MAISON NICOLAS
DEPUIS 1822
CLORIA
Caviste Gérante - Maison Nicolas à Malesherbes

J'ai choisi MAISON NICOLAS, une maison historique à l'identité forte, parce que j'aime le contact humain et l'univers du vin.

J'ai bénéficié d'un parcours de formation de cinq semaines, dont trois en magasin-école.

J'ai particulièrement apprécié cette intégration, qui m'a permis de poser toutes mes questions et de prendre confiance avant de me lancer.

Chez MAISON NICOLAS, j'ai la possibilité d'évoluer, d'apprendre et de m'exprimer chaque jour.

Ce que j'aime le plus, c'est faire vivre ma boutique et accompagner chaque client afin qu'il reparte avec une bouteille ou un produit qui lui fera vraiment plaisir.

-> LINKEDIN



vinatis
VINS • CHAMPAGNES • BIÈRES • SPIRITUEUX
#JOBDETE

Lorsque l'on voit les sourires de nos jeunes recrues estivales, nous sourions aussi.

Chaque été, nous sommes enthousiastes à l'idée d'accueillir de nouvelles générations au sein de notre service logistique. Leur dynamisme fait plaisir à voir !

-> LINKEDIN

3.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR NOS ACTIVITÉS



PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

RISQUES & ENJEUX

Le capital santé de nos salariés comme priorité.
Nos activités de production et de distribution comportent des facteurs de risques d'accidents du travail intrinsèques aux environnements agricoles, industriels et de distribution.



PROGRAMME : NEO SAPIENS

ACTIONS & PROGRÈS

Prendre soin de tous nos collaborateurs !
La prévention des risques professionnels vise à assurer la sécurité des travailleurs et à protéger leur santé physique et mentale. Notre politique Santé et Sécurité au Travail intègre ses principes fondamentaux :

- Fournir un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés, sous-traitants et visiteurs.
- S'engager à prévenir les accidents, à minimiser les risques professionnels et à promouvoir la santé et le bien-être de nos collaborateurs.

CASTEL-Vins aborde la santé au travail sur 3 temps : la **prévention**, la **formation** et la **communication** en vue de tendre, chaque jour un peu plus, vers le zéro accident. **Pour mobiliser tous les acteurs, un conseil national de santé & sécurité (CNSS) pluridisciplinaire CASTEL-Vins a été créé.**

LA PRÉVENTION par les CSE (comité social et économique), CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail du CSE), l'ensemble des directions, des services RH et référents sécurité qui sont ainsi autant d'organes actifs et mobilisés à la santé, sécurité et prévention.

LA FORMATION selon nos plans de prévention Santé & Sécurité avec :

- Les formations dites usuelles : permis cariste/CACES, habilitation électrique, secourisme, incendie, utilisation de produits dangereux, machines spécifiques, sensibilisation sur les gestes de premiers secours, gestes et postures, etc...
- Et des dispositions spécifiques : Formation sur les gestes et postures, sensibilisation autour de l'alcool responsable public « caviste »,

Le passeport de prévention consignait toutes les formations suivies par le travailleur sur la santé et la sécurité

LA COMMUNICATION ou nos collaborateurs sont encouragés à signaler tout risque potentiel lors des réunions avec les partenaires sociaux, que ce soit en CSE ou Réunions CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) le cas échéant.

S'engager vers plus de prévention et soins personnalisés avec notamment les interventions de notre infirmière, la mise en place le cas échéant de cellule accompagnement avec l'intervention d'une assistante sociale ou la mise en place d'une cellule « Cancer et Emploi », la prise en charge d'une partie des licences et abonnements par nos CSE pour encourager nos collaborateurs à la pratique sportive.



TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMIS LES SALARIÉS (CDD+CDI)	2025
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMIS LES NON-SALARIÉS * (INTÉRIMAIRES ET GÉRANTS MANDATAIRES NICOLAS)	
TAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES SALARIÉS	1,37
TAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES NON-SALARIÉS * (INTÉRIMAIRES ET GÉRANTS MANDATAIRES NICOLAS)	1,61

*Données non-salariés potentiellement non exhaustives vs remontées agences de travail temporaires manquantes sur 2025

• Taux de fréquence des accidents du travail = nombre d'accidents du travail avec arrêt X 1 000 000 / heures travaillées sur l'année.
• Taux de gravité : Nombre de jours d'arrêt (jours perdus) suite à un accident de travail multiplié par mille, rapporté au nombre d'heures réellement travaillées (exposition au risque).
• Les heures effectives (heures réglementaires et heures supplémentaires) rassemblées sont celles comptabilisées pour le calcul du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail.

DÉVELOPPER LA CULTURE SÉCURITÉ PAR L'IMPLICATION DE TOUS

CASTEL SAINT-OMER est le premier de nos sites à déployer l'approche de NEO SAPIENS Conseil pour **coconstruire la culture sécurité** du site définissant 3 axes de travail :

1. Définir une politique sécurité site
2. Coconstruire un système de management de la sécurité
3. Mobiliser et impliquer l'ensemble du personnel : Développer « l'oeil » sécurité, amener une prise de conscience de l'importance du facteur humain et des comportements, impliquer et responsabiliser les managers, sensibiliser et mobiliser les ouvriers.

Après une sensibilisation de 100% des équipes et la définition des règles d'or, nous sommes fiers des illustrations de ces dernières par les équipes opérationnelles.



DÉVELOPPER LA CULTURE DU SOIN POUR TOUS

Retour sur **Octobre Rose** et **Novembre Bleu (Movember)** pour la prévention des cancers.

Chaque collaborateur CASTEL-Vins a pu s'inscrire à des ateliers internes animés par des associations :

- * L'association Europa Donna France pour une intervention sur site dédiée à la prévention et au dépistage du cancer du sein (Atelier pratique d'autopalpation, témoignages de patientes ...)
- * L'association "Vivre Comme Avant" pour une intervention dédiée à l'importance du dépistage du cancer du sein afin de mieux comprendre les enjeux du dépistage précoce
- * L'association Seintinelles intervenant sur Octobre Rose et proposant des actions dédiées à la sensibilisation sur la santé masculine avec webinaire et un challenge « Marche ».



VINATIS



MAISON NICOLAS (TIHAIS)



CASTEL OCCITANIE (BÉZIERS)

3.3 DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS COLLABORATEURS ET DONNER DU SENS

RISQUES & ENJEUX

Tous les métiers de la filière vin sont chez CASTEL. Opérant sur le secteur viti-vinicole, industriel et en distribution, CASTEL-Vins requière de former et de retenir des profils de compétences variées (vitivinicoles, techniques, ventes.) en s’adaptant perpétuellement aux évolutions techniques, technologiques ou informatiques.

ACTIONS & PROGRÈS

Le capital humain représente l'ensemble des compétences, des connaissances et des expériences des travailleurs qui contribuent à la création de richesses et à l'innovation de l'entreprise.

En encourageant le développement du capital humain, CASTEL-Vins peut améliorer sa productivité et sa compétitivité, tout en offrant des possibilités d'avancement et de développement personnel aux salariés.

Le développement du Capital Humain passe par l’attractivité de nos métiers, la détection des talents et les formations professionnelles.

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE CASTEL-VINS ET DE SES TALENTS

- Pour attirer de nouveaux talents et faire connaître nos métiers, nous devons nous démarquer et professionnaliser nos méthodes de recrutement. L’expérience collaborateur doit donc véhiculer les valeurs, l’identité et la culture des entités de CASTEL-Vins et ce tout au long de la vie du collaborateur.
- **Capitaliser sur nos atouts** : Les entités de CASTEL-Vins par leurs diversités d’activité, leurs solidités et leurs implantations en France et à l’international, offrent une variété de métiers autour du vin.
 - **Offrir un package salarial attractif** : Au-delà de la rémunération, nos collaborateurs bénéficient de divers avantages selon leurs entités juridiques et/ou périmètre de fonctions.
 - **Mettre en avant nos collaborateurs et nos métiers.**

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- Nos plans de formation doivent prendre en considération les enjeux sectoriels, d’évolutions technologiques, de développement d’activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens professionnels tout en intégrant de nouvelles propositions via l’e-learning pour offrir toujours plus de flexibilité dans le parcours collaborateur.
- Le développement les compétences attendues (formation initiale) ainsi que le développement de nouvelles aptitudes selon les évolutions des métiers (formation continue) sont garantis chez CASTEL-Vins par le fait :
- **Offrir des formations adaptées** via un programme de formation construit annuellement selon les enjeux établis.
 - **S’engager vers plus d’aisance et de performance pour nos collaborateurs avec nos écoles** : école de vente CASTEL FRERES et école de formation caviste chez NICOLAS.
 - **Former de potentiels nouveaux talents** par le recrutement de potentiels, stagiaires et d’alternants.

	2025
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION TOTALES POUR LES SALARIÉS	16 116
NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS DANS L'ANNÉE	1 092
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION MOYEN PAR SALARIÉ	8,8
BUDGET FORMATION RAPPORTÉ À LA MASSE SALARIALE	0,73
NOMBRE D'APPRENTIS ET STAGIAIRES (STAGE > 3 MOIS) ACCUEILLIS	93

CULTIVER L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ DES SOMMELIERS

En tant que premier propriétaire de vignobles à Bordeaux et acteur majeur du négoce de vins fins, **Castel Châteaux & Grands Crus** s'engage activement pour la transmission des savoirs et la valorisation des jeunes talents à travers la **5^e édition de la Best Young Sommelier Competition au Vietnam**.

Un événement phare destiné à cultiver et célébrer la nouvelle génération de sommeliers talentueux à travers l'Asie. Ce prestigieux concours constitue un tremplin essentiel pour les candidats, les préparant à un brillant avenir sur la scène locale et internationale.

Cette année, la compétition réunie des sommeliers prometteurs venus de nombreuses régions, dont la Chine, Hong Kong, le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.



TRANSFORMER L'ALTERNANCE EN EXPÉRIENCE COLLECTIVE

- Et si l'alternance n'était plus seulement un contrat de travail, mais une véritable aventure humaine et professionnelle ?
- C'est le pari de La Cuvée des Talents !**
- En créant une communauté apprenante où alternants, managers et RH coconstruisent ensemble un parcours d'excellence, chaque talent est accompagné comme une promesse d'avenir via un parcours 360° :
- L’intégration collective « journée de découverte de l’entreprise ».
 - Des temps d’échanges favorisés.
 - Un projet de travail collaboratif stratégique avec une présentation devant un jury composé de membres du CODIR et présidé par la Directrice Générale Déléguée.

DÉTECTER LES TALENTS PAR LES CAPACITÉS SANS CV

Avec la **Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)** qui évalue les habiletés nécessaires pour occuper un poste, à partir d’exercices concrets inspirés des situations de travail réelles.

Pour notre site de Blanquefort, et avec l'aide de l'agence France Travail de Bordeaux, nous avons accueilli deux sessions de recrutement, soit plus de 100 candidats.

Après une présentation de l'entreprise et des postes à pourvoir, les candidats intéressés ont été invités à passer des tests de capacités. Les candidats ayant réussi les tests ont alors été conviés à un entretien de motivation.

Et quel succès : 14 nouveaux collaborateurs ont été recrutés dont certains bénéficieront de l’accompagnement de France Travail pour leur montée en compétences (permis CACES notamment).



4.1 NOS PARTIES PRENANTES

NOTRE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nos équipes interagissent avec un panel très large de parties prenantes internes et externes ou la qualité de nos relations est au coeur de pérennité de nos activités rayonnant sur l'ensemble de la filière.

Si les parties prenantes internes (Direction, Collaborateurs, Partenaires sociaux, CHSCT ou équivalent, etc.) sont amenées à communiquer fréquemment, les relations avec les autres parties de l'écosystème de l'entreprise peuvent varier selon les modalités de dialogue définies par chaque entité. Le résultat des échanges vient renforcer la légitimité des actions menées et leur pertinence.

UNE PROPRIÉTÉ, UNE VIGNE, UN GRAND CRU, NE SE POSSÈDENT PAS, MAIS SE CULTIVENT POUR MIEUX SE PARTAGER ET SE TRANSMETTRE.

RÉCÉPTIF

Chaque année, nous accueillons des centaines de visiteurs professionnels dans nos propriétés familiales et chez nos Grands Crus partenaires.

Nous formons, au quotidien, nos équipes commerciales et celles de nos distributeurs pour en faire de véritables ambassadeurs. De la simple visite au véritable séjour, notre ambition est toujours la même : offrir à chacun de nos hôtes la plus belle des expériences.



CHÂTEAU FERRANDE



CHÂTEAU BEYCHEVELLE

OENOTOURISME

Les propriétés familiales sont vivantes.

Si elles racontent toutes une histoire, et souvent même l'Histoire, ce ne sont pas des musées. Nous souhaitons les animer, afin que chacun s'y plaise et y fasse de belles rencontres.

Par son ancrage familial et viticole depuis 1850, Château Montlabert à Saint-Émilion est naturellement voué à l'art de recevoir. Depuis l'été 2021, la propriété ouvre ses portes au grand public et propose visites, dégustations et ateliers.

Le Château du Lort propose aux visiteurs une pause bucolique et une jolie découverte a quelques minutes du centre-ville de Bordeaux.

Une boutique totalement ouverte au public a été créée au Château d'Arcins (Haut-Médoc).



SHOWROOM CHÂTEAU DU LORT



CAVE D'ARCINS

PARTIES PRENANTES	MÉTHODES DE COLLABORATION	PRINCIPAUX SUJETS & ATTENTES
 EMPLOYÉS	• Newsletter et information régulière par email/C'Box • Evènements du personnel et rencontres thématiques • Enquête de satisfaction • Formations & entretien d'évaluation de la performance	• Développement professionnel • Sécurité au travail • Bien-être au travail • Egalité des chances • Rémunération et avantages
 SYNDICATS	• Organismes de représentation du personnel	• Sécurité & bien-être au travail • Rémunération et avantages
 COLLABORATEURS INTÉRIMAIRES ET SAISONNIERS	• Rencontres ponctuelles via des initiatives liées à l'emploi (forum, etc.)	• Calendrier, campagnes et opportunités de recrutement • Conditions de travail • Précarité de l'emploi
 FOURNISSEURS & PARTENAIRES	• Réunions fournisseurs • Communication des standards (ex : Code de bonne conduite) • Evaluation des fournisseurs	• Continuité d'activités et pratiques d'achats responsables • Conformité sociale, environnementale et de gouvernance • Sécurité au travail • Développement des compétences
 CLIENTS, GROSSISTES, DISTRIBUTEURS & VENDEURS	• Enquête de satisfaction • Service client • Réseaux sociaux, site internet • Applications digitales • Portes ouvertes	• Disponibilité et prix du produit • Fiabilité des équipements de transports
 CONSOMMATEURS	• Questionnaire de satisfaction • Service client • Médias, réseaux sociaux, site internet, campagnes publicitaires et de sensibilisation • Etiquetage des produits • Evènements, portes ouvertes	• Qualité du produit • Prix du produit • Ethique de la marque • Marketing responsable
 ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	• Sièges dans certaines associations • Participation aux groupes de travail • Membres fondateurs	• Evolution réglementaire • Durabilité des activités • Développement professionnel et économique
 COMMUNAUTÉS RIVERAINES	• Programmes de donations et sponsoring • Rencontres avec nos sites de productions • Portes ouvertes de nos sites	• Respect de l'environnement et des ressources • Création d'emploi • Participation au développement local (éducation, santé, etc.)
 ASSOCIATIONS ET ONG	• Programmes de donations et sponsoring • Participation à certains forums et programmes externes thématiques • Portes ouvertes de nos sites	• Soutien aux projets sociaux et environnementaux • Développement de l'écosystème local, notamment par la création d'emploi direct et indirecte et la montée en compétences
 MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX	• Rencontres ponctuelles • Portes ouvertes	• Transparence et accès à l'information environnementale, sociale et gouvernance du Groupe DF Holding
 ADMINISTRATIONS, AUTORITÉS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS	• Réunions unilatérales • Réunion bilatérales • Tables rondes et groupes de travail	• Evolution réglementaire • Contribution économique • Responsabilité environnementale des entreprises • Sécurité routière et prévention des comportements excessifs liés à l'alcool

Toutes les parties prenantes internes comme externes ont accès à la plateforme de signalements en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com/login>), accompagnée d'une procédure de gestion des signalements.

4.2. RELATIONS ENCOURAGÉES AVEC NOS PARTIES PRENANTES LOCALES



ACCROITRE NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

RIQUES & ENJEUX

Opérant au sein de nombreuses régions de France, les entités de CASTEL-Vins ont réussi à construire un fort ancrage territorial et un sens de la responsabilité vis-à-vis des populations vivant en périphérie de leurs implantations. Contribuer par ailleurs aux enjeux de conservation du patrimoine et du terroir, de l’œnotourisme, ainsi que la préservation de l’environnement ont ainsi été identifiées comme un enjeu important.

ACTIONS & PROGRÈS

Depuis sa création, CASTEL-Vins œuvre activement au rayonnement de la filière et au maintien du tissu économique local dans de nombreuses régions viticoles françaises y compris les plus rurales mais aussi partout où nos maisons de vins sont implantées. Les démarches menées en 2025 sont ainsi riches et plurielles.

ANCRAGE TERRITORIAL & PARTENARIATS	2025
BUDGET RELATIF À L'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PARTENARIATS ET ACTIONS DE MÉCÉNAT)	142 300 €
NOMBRE DE COLLABORATEURS PARTICIPANTS À DES ORGANISATIONS DE LA FILIÈRE	35
NOMBRE DE CONVIVIALITÉS (CLIENTS, COLLABORATEURS ET PUBLIC EXTERNE)	108

CÉLÉBRATION DE NOS VIGNERONS PARTENAIRES

Baron de Lestac célèbre 40 ans d’histoire aux côtés de ses vignerons partenaires.

Nous travaillons avec nos partenaires vignerons en région de production depuis de nombreuses années, et nous entretenons une relation de confiance, de proximité et de qualité.

Baron de Lestac, c’est 40 années d’existence sur les Vins de Bordeaux avec plus de 80 partenaires vignerons sur le Bordelais.

Tous les ans, un évènement leur est consacré.



CASTEL NOUVELLE AQUITAINE - BLANQUEFORT CLUB BARON DE LESTAC

Renforcer les liens avec nos partenaires au coeur du terroir du Jurançon.

Une nouvelle initiative qui témoigne de notre engagement à entretenir des liens solides, durables et authentiques avec celles et ceux qui font la richesse de nos produits



CASTEL NOUVELLE AQUITAINE - JURANÇON



CASTEL NOUVELLE AQUITAINE - JURANÇON

VALORISATION DU PATRIMOINE VITI-VINICOLE

Notre Maison Patriarche Père et Fils, en tant que Mécène Grand Fondateur est au coeur des 3 Cités des Climats & vins de Bourgogne.

La Cité de Beaune, à quelques minutes du centre de Beaune où sont nos Caves Patriarche, est le coeur d'interprétation principal des Climats du vignoble de Bourgogne-Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2015. Près de 5000 m2 de lieux de vie dédiés aux vins de Bourgogne.

La Cité regroupe trois sites avec 3 parcours complémentaires mettant en lumière les spécificités de chaque territoire.



Barton & Guestier élue "European Winery of the Year" par le prestigieux magazine américain Wine Enthusiast, lors des Wine Star Awards qui se sont tenus à San Francisco, le 27 janvier dernier.

Une récompense d'envergure internationale, fruit de notre passion, de notre engagement collectif et de notre quête constante d'excellence.



BARTON & GUESTIER ÉLUE "EUROPEAN WINERY OF THE YEAR"



SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUX ASSOCIATIONS - MÉCÉNATS

Via le recyclage de nos bouchons et capsules à vis :

19,9 tonnes de bouchons et capsules aluminium recyclées au profit de :

L'association **AGIR CANCER GIRONDE**, pour la recherche contre le cancer, contribuant d’une grande part au don record de 50 000€ versé à l’institut Bergonié de Bordeaux.



CASTEL FRÈRES
CHÂTEAUX & DOMAINES CASTEL
BARTON & GUESTIER



KRITER



MAISON NICOLAS

9,3 tonnes de bouchons recyclées au profit de :

L'association **LES COPAINS DE TIMEO**, basée à Beaune, se consacrant au soutien des enfants atteints de cancer dans la région Bourgogne-Franche-Comté (financement de voyages et d’activités pour réaliser des rêves d’enfants malades)

20 tonnes de bouchons en liège rapportés par nos consommateurs sont recyclées au profit de :

L’**IML (Institut Méditerranéen du Liège)** pour financer la plantation de chênes-lièges dans les Pyrénées Orientales (1195 arbres en 2025).

4.3. ACCOMPAGNEMENT DE NOS CONSOMMATEURS DANS LEUR EXPÉRIENCE PRODUIT



GARANTIR LA QUALITÉ ET LA TRANSPARENCE DE NOS PRODUITS ET PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

RISQUES & ENJEUX

La qualité et sécurité de nos vins et boissons de convivialité sont les enjeux prioritaires pour CASTEL-Vins. Satisfaire nos clients, répondre aux attentes de nos consommateurs et s’assurer, par une maîtrise globale des opérations, de l’absence de tout défaut qui pourrait survenir lors de la transformation des matières ou du conditionnement, sont nos engagements quotidiens.

Nos vins ou boissons de convivialité sont vecteurs de partage et de sociabilité, il est aussi primordial de rappeler la nécessité d’une consommation responsable pour préserver notre capital santé.

ACTIONS & PROGRÈS

Engagées depuis de nombreuses années, nos équipes CASTEL-Vins ont fait le choix des certifications ou labellisations justifiant, par la réalisation d’audits de tiers, du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits, de notre engagement en matière d’environnement ou de nos démarches RSE et poursuivent plus que jamais leurs efforts d’amélioration continue à travers le respect de ces référentiels.



CASTEL BOURGOGNE - KRITER (Beaune)	•	•	•	•	
CASTEL OCCITANIE (Béziers)	•	•	•	•	
CASTEL NOUVELLE AQUITAINE (Blanquefort)	•	•	•	•	•
CASTEL HAUT DE FRANCE (Saint-Omer)	•	•		•	
CASTEL RHÔNE (Saint-Priest)	•	•	•	•	
CASTEL LOIRE (La Chapelle Heulin)	•	•	•	•	
CASTEL PROVENCE (Pierrefeu)	•	•		•	
CASTEL ÎLE DE FRANCE (Thiais)				•	
CLISTEL (Sète)			•	•	
BARTON & GUESTIER (Blanquefort)				•	•
MAISON NICOLAS (Thiais)				•	•
LFE BV (Pays-Bas)		• (Broker)			
MAISON BARRIÈRE (GMDF)				•	

Nous prôtons une consommation raisonnée de nos produits, privilégiant la Qualité. Collaborateurs, cavistes, clients et consommateurs, tous concernés.

NOS MAISONS DE VINS agissent pour offrir de plus en plus de vins et boissons de convivialité réduite en alcool ou plus adaptés au mode de consommation afin que chaque consommateur trouve le produit idéal selon ses envies.



6,2M de cols
Vin & BABV Low Alcool



3M de cols
Vin sans Alcool



6,6M
de cols Vin végan

DU « SANS ALCOOL » SANS AUCUN COMPROMIS SUR LA QUALITÉ

Via un équipement industriel innovant et haut de gamme CASTEL-Vins investit 10 millions d’euros dans une unité innovante et haut de gamme de désalcoolisation, au bénéfice de l’ensemble de nos maisons de vins et distributeurs, et propose des vins désalcoolisés tranquilles et effervescents, aux profils équilibrés, avec 100% d’arômes préservés sans ajout d’arômes exogènes, pouvant répondre aux attentes des consommateurs de vins sans alcool les plus exigeants.

Un procédé de désalcoolisation douce, qui respecte la structure et la qualité du vin : en n’étant chauffé qu’à basse température (30 à 40°) pendant quelques dizaines de secondes seulement, ce process innovant permet :

- Une extraction toute en douceur de l’éthanol
- Une récupération des arômes en phase aqueuse, qui sont ensuite réincorporés dans le vin à 0%
- Une stabilisation du produit, sans ajout de stabilisant chimique.

Le vin désalcoolisé ainsi obtenu, au plus proche du produit initial, présente un degré d’alcool inférieur à 0,05. Il est ensuite refroidi à 5 degrés, jusqu’à la mise en bouteille, afin de préserver toutes ses qualités organoleptiques.

La question du sucre est une question centrale dans la production de vin sans alcool de très haute qualité, car il est courant de trouver sur le marché des vins sans alcool des produits très chargés en sucre, le procédé de désalcoolisation CASTEL-Vins permet la production de vins sans alcool très peu sucrés, inférieur à 30 g/L de sucre, au lieu des 50 à 60 g/L de sucre habituellement constatés dans les vins sans alcool.

CASTEL-Vins est ainsi en capacité de proposer une nouvelle génération de produits sans alcool, dans les trois couleurs ainsi que des effervescents, capables de répondre aux attentes de tous nos consommateurs, français et internationaux.



Conçues par nos oenologues grâce à un procédé de désalcoolisation inédit, ces cuvées révèlent l’expression du vin sans ajout d’arômes exogènes, avec l’un des plus faibles indices glycémiques du marché.



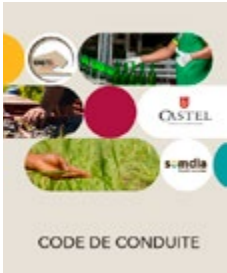
4.4. LES PARTENAIRES DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

RISQUES & ENJEUX

Dans les pays où la Société exerce ses activités, nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme internationalement reconnus, notamment dans les conventions fondamentales de l'OIT. Nous visons au respect des Droits de l'Homme de nos collaborateurs, mais aussi à la promotion de ces principes dans notre chaîne de valeur, en amont comme en aval.



CONSULTER

ACTIONS & PROGRÈS

Notre Code de Conduite énonce les règles à suivre pour nos collaborateurs, et exige de nos fournisseurs de premier rang et prestataires, mais également de nos clients, qu'ils appliquent des standards de conduite équivalents aux nôtres notamment en matière des Droits de l'Homme.

Tous les acteurs de notre chaîne de valeur sont ainsi informés de ces exigences via notre Code de Conduite et un questionnaire digitalisé (campagne de Due Diligence).

Ils peuvent par ailleurs nous faire connaître leurs préoccupations ou leurs besoins directement via une plateforme en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) accompagnée d'une procédure de gestion des signalements.

EN 2025
CASTEL-Vins

DUE-DILIGENCE

DEPUIS 3 ANS,

Plus de **1 270**

PARTENAIRES COMMERCIAUX
ont signé notre « questionnaire
due-diligence » *

580 fournisseurs
de vin

95 fournisseurs
de produits finis

71 prestataires
de service

108 fournisseurs
d'emballages

37 fournisseurs
d'achats généraux



CASTEL NOUVELLE AQUITAINE - BLANQUEFORT
CLUB BARON DE LESTAC



CASTEL NOUVELLE AQUITAINE



CASTEL LOIRE - CUVE



PRIMEURS - CHÂTEAU MONTLABERT

EN 2025
CASTEL-Vins

ACHATS VINS

28%

de nos vins labellisés

760 980 HI

TERRA VITIS

18 audits réalisés
de nos apporteurs
(15 fournisseurs de vrac
+ 3 négociants étrangers)

68,3 %
d'origine France*

50,7%
d'origine régionale*

ACHATS
D'EMBALLAGES

354 fournisseurs
reçus en RDV

15 audits
réalisés

92,5 %
de nos achats en France*
et **7,49%** en Europe*

FORMATION :

2 acheteurs formés aux achats
responsables + 5 collaborateurs
marketing sensibilisés à l'éco-
conception « Atelier Inspir-action ».

* Questionnaire de vérifications et d'engagements de nos partenaires sur notre code de conduite, notre politique droits humains groupe et nos engagements environnementaux

* % calculé sur les volumes approvisionnés

4.5 CONDUITE DES AFFAIRES & PLAN DE VIGILANCE



RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME,
PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES
ET PROTÉGER LES DONNÉES

RISQUES & ENJEUX

CASTEL-Vins interagit avec un large panel de parties prenantes et la pérennité de son activité est directement liée à la conformité et la qualité des relations entretenues avec ses parties internes et externes ainsi qu'à la protection des données.



ACTIONS & PROGRÈS :

AGIR CONTRE LA CORRUPTION ET INSTAURER PLUS DE TRANSPARENCE (LOI SAPIN II)

Dans le cadre du **dispositif de conformité du groupe** le Comité Éthique contrôle l'application du **Code de Conduite** et le déploiement des mesures d'implémentation du dispositif visant à prévenir et gérer les risques auxquelles la Société et ses Filiales pourraient être confrontées.

Cela se traduit par l'organisation récurrente de cartographies des risques, de formations, le déploiement de procédures spécifiques, portant notamment sur le dispositif d'alerte, les due diligences fournisseurs ou les cadeaux et invitations.

Les Comités Éthique des filiales et les Référents Éthique organisent l'implémentation et l'application de ce dispositif de conformité à tous les niveaux de l'entreprise et des mesures compensatoires répondant aux risques identifiés, notamment à l'occasion de la précédente campagne de cartographie des risques. Cette dernière a abordé les risques relatifs à la corruption directe et indirecte, les conflits d'intérêts, la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent, l'extorsion et la manipulation des données.



↓ DÉCOUVREZ
plus en détails notre code
de conduite sur notre site.
www.vins-castel.wine



MÉCANISMES DE SIGNALEMENTS ET GESTION DES PLAINTES

Depuis 2017, une plateforme en ligne, dont le lien est mentionné dans le Code de Conduite (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) recueille les alertes et les signalements émis par nos collaborateurs, ou par les parties prenantes du Groupe (travailleurs sous-traitants, fournisseurs, clients notamment). L'interface d'accueil présente les consignes d'utilisation et le traitement des signalements est effectué par le référent éthique.

Ce dispositif d'alerte permet de signaler de manière confidentielle tout comportement qui enfreindrait le Code de conduite, les procédures internes ou la loi. Il permet également à toute personne de rapporter toute atteinte grave aux droits humains et libertés fondamentales, à l'environnement, à la santé et la sécurité.

COMMENT REPORTER ?

Pour faire un signalement, tout Collaborateur du Groupe ou toute personne externe peut utiliser les canaux suivants à tous les niveaux de l'entreprise :

PLATEFORME DÉDIÉE
LES COMITÉS ÉTHIQUE
OU LES RÉFÉRENTS ÉTHIQUE
LES RÉFÉRENTS RSE



QUOI REPORTER ?

TOUTE VIOLATION
DU CODE DE CONDUITE
TOUTE VIOLATION
D'UNE PROCÉDURE INTERNE
TOUTE VIOLATION DE LA LOI

EXEMPLES :

- > Corruption, trafic d'influence.
- > Fraude.
- > Une atteinte grave envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

PROGRAMME DE FORMATION		SIGNALEMENTS (VIA NOTRE PLATEFORME)		2025
NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES AU CODE DE CONDUITE		NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS REÇUS		2
594 (SUR 3 ANS)		NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS JUGÉS RECEVABLES		1
		NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE CORRUPTION » CONFIRMÉ		0
		NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE SÉCURITÉ D'INFORMATION » CONFIRMÉ		0

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE COMPLIANCE

ÉLÉMENTS DE CE PROGRAMME DE COMPLIANCE	LOCALISATION DANS LE RAPPORT	
Cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation.	Nos principaux risques extra-financiers	P 13
Procédure d'évaluation régulière des partenaires commerciaux ou fournisseurs au regard de la cartographie.	Travailleurs de la chaîne de valeur	P 40
Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves aux droits humains ou à l'environnement.	Informations Environnementales Sociales et de Gouvernance	P 14 à P 26 P 28 à P 33 P 34 à P 43
Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements.	Information de Gouvernance	P 35
Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.	Informations Environnementales Sociales et de Gouvernance	P 14 à P 26 P 28 à P 33 P 34 à P 43

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Afin d’orienter ses politiques de responsabilité sociétale de l’entreprise (RSE) CASTEL-Vins a formalisé ce rapport de manière volontaire se basant sur la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d’informations non financières.

PÉRIMÈTRE

Cette déclaration porte sur les activités ESG (Environnement,Social, Gouvernance) de l’ensemble des entités de CASTEL-Vins pour la période allant du 1er janvier 2025 eu 31 décembre 2025 correspondant à l’année fiscale du Groupe. Le cycle de reporting estannuel.

Les informations disponibles sont issues d’une collecte de données pour l’ensemble des sites inclus dans le périmètre de consolidation financière.

PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS IDENTIFIÉS

La Société a déterminé ses risques extra-financiers selon une méthodologie détaillée dans la partie correspondante (Cf page 12 : NOS RISQUES ET ENJEUX»).

INDICATEURS

Les indicateurs qui ont été retenus ont été jugés les plus pertinents au regard des risques encourus, des opportunités et en prenant en compte les attentes des parties prenantes.

INDICATEURS CLÉS

ÉCONOMIQUE	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 149 400 K€	1 150 956 K€	1 127 800 K€	-1,9 %
TAXES LOCALES	47 037 K€	43 573 K€	36 320 K€	-29,5
PRODUCTION VIN (VOLUME VIN CONDITIONNÉ + PRODUCTION DE NOS VIGNONBLES)	2 976 051 K€	2 756 718 K€	2 711 759 K€	-9,7%
VOLUME VIN CONDITIONNÉ SUR NOS CENTRES DE CONDITIONNEMENT	2 909 678 K€	2 696 625 K€	2 663 178 K€	-9,3%

ÉNERGIE & CARBONE	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ	33 525 MWh	32 798 MWh	35 939 MWh	6,7%
PART DE L'ÉLECTRICITÉ SUR NOTRE CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	46,5%	42,4%	47,8%	2,7%
RATIO ELECTRICITÉ / VIN	11,26 MWh/Hl	11,9 MWh/Hl	13,25 MWh/Hl	15,0%
CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES PROVENANT DU GAZ NATUREL	26 473	24 234	23 309	-13,6%
RATIO GAZ / VIN	8,9 MWh/Hl	8,79 MWh/Hl	8,6 MWh/Hl	-3,5%
PART D'ÉLECTRICITÉ EN ÉNERGIE VERTE (RENOUVELABLE) AVEC GO	97,6%	94,9%	93,9%	-3,9%
QUANTITÉ D'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE PAR NOS SITES DE CONDITIONNEMENT	84,6%	81,8%	75,2%	-12,4%
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	72 068 MWh	77 382 MWh	75 206 MWh	4,2%
RATIO ENERGIE / VIN	24,22 MWh/Hl	28,07 MWh/Hl	27,73 MWh/Hl	12,7%
E1-6_07_ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES SCOPE 1 (HORS FLUIDES FRIGORIGÈNES)	/	8 211,1 T CO ₂	7 892,2 T CO ₂	-4,0%
E1-6_07_ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES SCOPE 1	10 765,5 T CO ₂	8 211,1 T CO ₂	8 360,2 T CO ₂	-28,8%
E1-6_09_ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES SCOPE 2 EN MÉTHODOLOGIE LOCATION-BASED	771,95 T CO ₂	842,64 T CO ₂	1 411,67 T CO ₂	45,3%
E1-6_10_ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES SCOPE 2 EN MÉTHODOLOGIE MARKET-BASED	336,88 T CO ₂	416,01 T CO ₂	410,05 T CO ₂	17,8%
E1-6_11_ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES SCOPE 3 POUR TOUTES LES CATÉGORIES SIGNIFICATIVES	418 576 T CO ₂	349 154 T CO ₂	364 444 T CO ₂	-14,9%
QUANTITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SCOPE 3 CALCULÉES À L'AIDE DE DONNÉES PRIMAIRES	106 439 T CO ₂	96 780 T CO ₂	105 179 T CO ₂	-1,2%

EAU	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
CONSOMMATION TOTALE D'EAU	460 469 m³	373 050 m³	381 041 m³	-20,8%
CONSOMMATION D'EAU DE NOTRE ACTIVITÉ DE CONDITIONNEMENT	347 922 m³	329 953 m³	326 472 m³	-6,6%
PART D'EAU UTILISÉE PAR L'ACTIVITÉ DE CONDITIONNEMENT	75,6%	88,4%	85,7%	/%
RATIO VOLUME EAU / VIN	1,55 Hl/Hl	1,35 Hl/Hl	1,41 Hl/Hl	-10,1%
RATIO VOLUME EAU / VIN SUR L'ACTIVITÉ DE NOS CENTRES DE CONDITIONNEMENT	1,20 Hl/Hl	1,22 Hl/Hl	1,23 Hl/Hl	2,5%

INDICATEURS CLÉS

DÉCHETS & FIN DE VIE	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX FILIÈRE RÉEMPLOI	7,89 T	11,11 T	117,06 T	93,3%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS - FILIÈRE RÉEMPLOI	7,89 T	11,11 T	117,06 T	93,3%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX FILIÈRE RECYCLAGE	16,49 T	111,93 T	28,18 T	41,5%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX FILIÈRE RECYCLAGE	7 140,03 T	7 021,48 T	7 010 T	-1,8%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS - FILIÈRE RECYCLAGE	7 156,51 T	7 133,41 T	7 039 T	-1,7%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX FILIÈRE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	24,62 T	23,85 T	18,21 T	-35,2%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX FILIÈRE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	221,62 T	235,15 T	352,86 T	37,2%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS FILIÈRE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	246,24 T	259,01 T	371,07 T	33,6%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX MISE EN DÉCHARGE	8,44 T	0,22 T	2,28 T	-270,8%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX MISE EN DÉCHARGE	614,22 T	408,01 T	396,50 T	-54,9%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS - MISE EN DÉCHARGE	622,66 T	408,23 T	398,78 T	-56,1%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX STOCKÉS GÉNÉRÉS	/	0,05 T	8,60 T	100,0%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX STOCKÉS GÉNÉRÉS	/	0	0	/
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS STOCKÉS GÉNÉRÉS ANNUELS	/	0,05 T	8,60 T	100,0%
E5-5_16_QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX (CASTEL-Vins)	76,23	136,05	57,26	-33,1%
E5-5_16_QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (CASTEL-Vins)	7 983,76	7 675,75	7 877,29	-1,4%
QUANTITÉ DE DÉCHETS (TONNES)	8 059,99 T	7 811,8 T	7 934,56 T	-1,6%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX (CASTEL-Vins) VALORISES	41,1 T	135,78 T	46,20 T	11,0%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX (CASTEL-Vins)NON VALORISES	8,44 T	0,27 T	10,88 T	22,4%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (CASTEL-Vins) VALORISES	7 369,54 T	7 267,74 T	7 356,89 T	-0,2%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (CASTEL-Vins) NON VALORISES	614,22 T	408,01 T	396,5 T	-54,9%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS VALORISES	7 410,64 T	7 403,52 T	7 403,09 T	-0,1%
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS NON VALORISES	622,66 T	408,28 T	407,38 T	-52,8%



INDICATEURS CLÉS

EFFECTIF AU 31.12	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS	2 077	2 128	2 163	4,0%
NOMBRE DE SALARIÉS PERMANENTS	1 953	1 991	2 017	3,2%
NOMBRE DE SALARIÉS TEMPORAIRES	124	137	146	15,1%
NOMBRE DE FEMMES	757	793	822	7,9%
NOMBRE D'HOMMES	1 320	1 335	1 341	1,6%
EFFECTIF MOYEN ANNUEL (EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN "ETP")	2 041,4	2 073,4	1 971,5	-3,5%
NOMBRE DE NON-SALARIÉS (GMNS)	650	674	649	-3,9%
NOMBRE DE NON-SALARIÉS (INTÉRIMAIRES)	183	131	191	4,2%
NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS SALARIÉS ET NON-SALARIÉS	2 910	2 933	3 003	3,1%
NOMBRE D'HEURES RÉELLES TRAVAILLÉES PAR LES SALARIÉS	3 514 867	3 535 647	3 232 086	-8,7%
NOMBRE D'HEURES RÉELLES TRAVAILLÉES PAR LES NON-SALARIÉS (INTÉRIMAIRES)	/	311 195	365 650	100,0%
DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION TOTALES POUR LES SALARIÉS	23 306	24 150	19 116	-21,9%
NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS DANS L'ANNÉE	1 458	1 347	1 092	-33,5%
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION MOYEN PAR SALARIÉ	11,2	11,3	8,8	-27,0%
BUDGET FORMATION RAPPORTÉ À LA MASSE SALARIALE	1,23	1,44	0,73	-69,3%
NOMBRE DE COLLABORATEURS AYANT LE STATUT APPRENTIS ET STAGIAIRES (> 3 MOIS)	110	74	93	-18,3%
SANTE & SECURITE AU TRAVAIL	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMi LES SALARIÉS	22,76	23,19	24,13	5,7%
TAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES SALARIÉS	0,80	0,98	1,37	+ 41,6%
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT PARMi LES NON-SALARIÉS	/	20,08	18,46	- 8,8%
BTAUX DE GRAVITÉ CHEZ LES NON-SALARIÉS	/	1,89	1,61	-17,1%
DIALOGUE SOCIAL	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
PART DE FEMMES DANS L'EFFECTIF CADRE PERMANENT	28,66	29,13	27,63	-3,7%
PART DE COLLABORATEURS PERMANENTS EN SITUATION D'HANDICAP	2,92	3,42	2,97	1,9%
INDEX ÉGALITÉ HOMME/FEMME (EGAPRO) - CASTEL FRÈRES	85	86	86	1,2%
INDEX ÉGALITÉ HOMME/FEMME (EGAPRO) - NICOLAS	79	82	83	4,8%
INDEX ÉGALITÉ HOMME/FEMME (EGAPRO) - KRITER	84	84	96	12,5%
INDEX ÉGALITÉ HOMME/FEMME (EGAPRO) - VINATIS	NC	NC	NC	/
NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX	135	125	77	-75,3%
NOMBRE D'ACCORD(S) D'ENTREPRISE SIGNÉ(S) DANS L'ANNÉE	12	12	9	-33,3%



INDICATEURS CLÉS

PARTENAIRES DE NOTRE CHAINE DE VALEUR	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
VOLUME VIN CONTRACTUALISÉ LABELLISÉ TERRA VITIS	723 054,18 HI	786 810,46 HI	760 984 HI	5,0%
NOMBRE D’AUDIT RÉALISÉ (VIN)	10	30	18	58
PART DE VINS ORIGINE FRANCE (VOLUME CONDITIONNÉ)	64%	69%	68,3%	6,3%
PART DE VINS ORIGINE RÉGIONALE (VOLUME CONDITIONNÉ)	46%	51%	50,7%	9,3%

PARTENAIRES DE NOTRE CHAINE DE VALEUR	2023	2024	2025	CUMUL (3 ANS)
NOMBRES DE PARTIES PRENANTES EXTERNES CIRCULARISÉS (DUE-DILIGENCE)	422	636	216	1 274
NOMBRE DE FOURNISSEURS CIRCULARISÉS (DUE-DILIGENCE) VIN VRAC	213	367	0	580
NOMBRE DE FOURNISSEURS CIRCULARISÉS (DUE-DILIGENCE) MATIÈRES SÈCHES (CAGC)	28	88	108	/
NOMBRE DE FOURNISSEURS CIRCULARISÉS (DUE-DILIGENCE) PRESTATAIRES (TRANSPORT, VITI-VINI, EMBOUTELLEURS..)	/	/	71	71
NOMBRE DE FOURNISSEURS CIRCULARISÉS (DUE-DILIGENCE) AUTRES	181	86	37	304
NOMBRE DE FOURNISSEURS CIRCULARISÉS (DUE-DILIGENCE) PRODUITS FINIS (GAC)	0	95	0	95

NOMBRE D’AUDIT RÉALISÉ (CAGC)	21	15	15	51
NOMBRE DE RDV FOURNISSEURS	287	372	354	18,9%
PART DE NOS ACHATS (EMBALLAGES) FAITS EN FRANCE (EN VOLUME)	85,75%	88,93%	92,5%	-7,3%
PART DE NOS ACHATS (EMBALLAGES) FAITS EN EUROPE HORS FRANCE (EN VOLUME)	13,98%	11,06%	7,49%	-86,6%

CONSOMMATION RESPONSABLE	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
VINS « SANS ALCOOL »	1 654 418 cols	1 870 521 cols	3 067 870 cols	46,1%
VINS & BABV « LOW ALCOOL »	6 908 296 cols	6 526 167 cols	6 241 628 cols	-10,7%
VINS « VEGAN »	4 303 531 cols	4 347 446 cols	6 603 073 cols	34,8%

ANCRAGE TERRIRORIAL & PARTENARIATS	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
BUDGET RELATIF À L'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PARTENARIATS ET ACTIONS DE MÉCÉNAT)	292 225 €	105 107 €	142 315 €	/
NOMBRE DE CONVIVIALITÉS (CLIENTS, COLLABORATEURS ET PUBLIC EXTERNE)	105	123	108	2,8%
NOMBRE DE COLLABORATEURS PARTICIPANT À DES ORGANISATIONS DE LA FILIÈRE	/	35	35	/

ETHIQUE & CONFORMITE	2023	2024	2025	CUMUL (3 ANS)
NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES AU CODE DE CONDUITE	309	273	12	594
NOMBRE DE PERSONNEL EXPOSÉ AUX RISQUES DE CONFORMITÉ	500	692	NC	/

	2023	2024	2025	VARIATION N/N-2
NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMITÉS ETHIQUES	2	13	NC	/
NOMBRE DE COMMUNICATIONS ÉMISES PAR LES COMITÉS ETHIQUES	3	17	NC	/
NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS REÇUS	4	14	2	-100%
NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS JUGÉS RECEVABLES	4	13	1	-300%
NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE CORRUPTION" CONFIRMÉ	0	0	0	/
NOMBRE DE SIGNALEMENT « INCIDENT DE SÉCURITÉ D’INFORMATION" CONFIRMÉ	0	1	0	/

GLOSSAIRE

ENVIRONNEMENTAL

CONSOMMATION D'EAU

Le volume total d’eau consommée peut provenir des sources suivantes :

- L’eau achetée (Approvisionnement en eau du réseau municipal ou autres services d’eau publics ou privés),
- L’eau prélevée (Approvisionnement en eau de forage ou eau de surface (rivières, lacs))

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- La consommation énergétique totale des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise correspond à la somme du carburant consommé (gaz, pétrole charbon, biocarburant, biomasse), de l'électricité, du chauffage, du refroidissement et de la vapeur achetés ou générés par l'entreprise.

ISO 14 001

- Elle définit les critères d'un système de management environnemental qui se prête à la certification. Cette norme trace un cadre qu’une entreprise ou une organisation peuvent appliquer pour mettre sur pied un système efficace.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Un Bilan GES est une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l’atmosphère sur une année par les activités d’une organisation ou d'un territoire. Il s’inscrit généralement dans une dynamique de projets et d’actions de réduction. Lorsqu’il est réalisé sur un périmètre d’émissions large, le Bilan GES permet d’évaluer la dépendance et la vulnérabilité carbone d’une organisation et peut permettre une réflexion sur la stratégie de développement de l’entreprise. Définit en scopes :
 - Le scope 1 représente les émissions directes de GES produits par l'entreprise,
 - Le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à l’énergie, mais qui ne se produisent pas directement par l'entreprise
 - Le scope 3 est lié aux émissions indirectes qui ne sont pas sous le contrôle de l'entreprise.

*IAE : (Infrastructure AgroEcologique) sont définies comme étant des zones végétalisées semi-naturels, ne recevant aucun traitement (herbicides, pesticides, fongicides) et aucun travail du sol, on peut y inclure par exemple : les haies, les arbres, les forêts, les espaces verts.

- CO2 eq. : aussi nommé CO2e ou CO2 eq. ou eqCO2 est une unité de mesure créée par le GIEC, qui exprime l’ensemble des émissions de Gaz à effet de Serre sous une même unité en appliquant un facteur de conversion, le facteur de réchauffement global (PRG) qui dépend du gaz et de la période considérée. Le PRG du CO2 est de 1 sur 20 ans.

- Facteur d’émissions : Ratio entre la quantité de CO2eq. émise par un produit ou service et la quantité unitaire produite.

RECYCLAGE

- Le recyclage et la valorisation des matières au sens large jouent un rôle essentiel comme moyen de lutte contre les impacts environnementaux liés à la production et à l’élimination des déchets, et pour la gestion durable des ressources naturelles. Tous deux limitent également l’émission de gaz à effet de serre et la consommation d’eau liées à la production industrielle.

SOCIAL

EFFECTIFS

- Les salariés permanents (CDI), salariés temporaires (CDD) et les travailleurs non—salariés (intérimaires, saisonniers, gérants mandataires non-salariés) sont les effectifs présents au sein de l'entreprise au 31 décembre.

Les salariés dont le contrat est suspendu (congé parental, congé sabbatique, congé création d’entreprise, etc.), ou en absence longue durée sont comptabilisés, les salariés remplaçant des salariés absents sont quant à eux exclus de l’effectif.

HEURES TRAVAILLÉES

- Le nombre d’heures travaillées correspond aux heures réellement travaillées par les salariés (durée annuelle réglementaire + Heures supplémentaires). Les heures de formation ou de délégation sont comptabilisées.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Est considéré comme accident du travail, quelle qu’en soit la cause, l’accident survenu par le fait ou à l’occasion du travail dont il est résulté une lésion corporelle ou psychique à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour l'employeur directement ou indirectement. Cela inclut les accidents de trajet.
- Est considéré comme accident de trajet tout accident qui survient entre la résidence principale et le lieu de travail ou bien entre le lieu de travail et le lieu où le salarié prend habituellement ses repas. Les accidents de trajet sont comptabilisés comme accident du travail ici, bien que la législation diffère pour ces deux types d’accidents.
- Une maladie professionnelle est causée par le type d'activité ou la situation professionnelle. Le critère de soudaineté distingue l’accident du travail de la maladie professionnelle, qui se caractérise au contraire, par son caractère lent et évolutif.
- Un jour d’arrêt est une journée de travail non effectué du fait d'une incapacité du travailleur, incapacité due à un accident de travail ou à une maladie professionnelle.
- Les indicateurs du taux de fréquence et du taux de gravité s’applique aux accidents du travail/trajet avec arrêt de travail, selon la formule suivante :

TAUX DE FRÉQUENCE : (nombre d’accidents avec arrêt / nombre d’heures travaillées) * 1 000 000.

TAUX DE GRAVITÉ : (nombre de jours d’arrêt de travail x 1000) / nombres d’heures travaillées.

FORMATIONS

- La formation professionnelle est un dispositif permettant de se former tout au long de son parcours professionnel, pour développer ses compétences et accéder à l’emploi, se maintenir dans l’emploi ou encore changer d’emploi. Elle est nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle et son financement est assuré par l'entreprise.

HEURES DE FORMATION PAR SALARIÉ = durée totale des heures de formation / effectif total

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Un accord d’entreprise est un texte collectif négocié et signé entre l’employeur et les représentants des salariés et s'appliquant exclusivement à celle-ci. Leurs objets peuvent comprendre les sujets suivants : la rémunération, le temps de travail, le partage de la valeur ajoutée, l’égalité professionnelle et qualité de vie au travail ; la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Environnemental

GOVERNANCE (SOCIÉTAL)

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- La consommation énergétique totale des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise correspond à la somme du carburant consommé (gaz, pétrole charbon, biocarburant, biomasse), de l'électricité, du chauffage, du refroidissement et de la vapeur achetés ou générés par l'entreprise.

ISO 14 001

- Elle définit les critères d'un système de management environnemental qui se prête à la certification. Cette norme trace un cadre qu’une entreprise ou une organisation peuvent appliquer pour mettre sur pied un système efficace.

ISO 9001

- Norme de management. Elle démontre l’aptitude à fournir régulièrement un produit ou un service conforme aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables et l’engagement à accroître la satisfaction des clients

IFS - INTERNATIONAL FEATURED STANDARD

- Référentiel d'audit basé sur la norme ISO 9001 et le système HACCP certifiant les fournisseurs agroalimentaires des marques de distributeurs, prérequis pour accéder à la grande distribution française, allemande et italienne. Elle permet de prouver votre maîtrise de la sécurité et l’hygiène de vos produits alimentaires transformés sous marque de distributeurs.

BRCGS FOOD (BRAND REPUTATION THROUGH COMPLIANCE OF GLOBAL STANDARDS)

- Référentiel britannique destiné aux fournisseurs de produits alimentaires vendus sous marques propres ou sous marques de distributeurs MDD. Il adopte une approche complète visant à l’intégrité des produits alimentaires en prenant en compte la sécurité sanitaire (Food Safety), les risques de fraude (Food Fraud) et les risques d’actes de malveillance et/ou de sabotage (Food Defence).

ISO 26 000

- Norme constituée de lignes directrices autour de 7 questions centrales pour l’application d’une démarche de Responsabilité Sociétale de l’Entreprise (RSE) qui permet d’évaluer l’engagement et la performance globale en faveur du développement durable

ISO 50 001

- Norme d’application volontaire qui vise à développer et à mettre en place un système de gestion méthodique de l’énergie afin de privilégier la performance énergétique.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

- Services fournis dans un but d’utilité publique, par le biais du paiement direct des coûts opérationnels ou la dotation en personnel de l’établissement ou du service avec les propres employés de l'entreprise.

NFRD (NON-FINANCIAL REPORTING DIRECTIVE) & DPEF (DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE)

- NFRD : Directive européenne portant sur la publication d’informations liés au développement durable au même niveau que l'information financière dans le reporting des entreprises
- DPEF : Consiste à communiquer des informations relatives aux questions d'environnement, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE (ESG):

- Désigne les dimensions envisagées comme les trois piliers de la responsabilité sociétale des entreprises.

CSRD (CORPORATE SUSTAINIBILITY REPORTING DIRECTIVE) & RAPPORT DE DURABILITÉ

- Directive européenne portant sur la publication d’informations de durabilité par les entreprises, qui remplacera prochainement la NFRD (Non-financial reporting directive, européenne). Cet exercice de reporting devra se faire sur la base des standards européens de reporting de durabilité actuellement élaborés par l’Efrag (European financial reporting advisory group)
- Rapport de durabilité : Consiste à divulguer les politiques, méthodologies et indicateurs de performance non financiers aux parties prenantes, y compris les investisseurs, les employés, les clients et le public. Cette pratique englobe les indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

